

CNP ASSURANCES

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale
CNP ASSURANCES
4 place Raoul Dautry
75716 PARIS CEDEX 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CNP Assurances relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit et des Risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation de la Provision pour risques croissants : Dépendance et Emprunteur
(Se référer à la note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels)

Point clé de notre audit	Réponses apportées par le collège des Commissaires aux comptes lors de l'audit
--------------------------	--

Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances. Cette provision est constituée de manière prospective, en comparant les engagements futurs de l'assureur et ceux de l'assuré. La réglementation ne précise pas l'ensemble des paramètres à retenir pour le calcul de cette provision.

Au 31 décembre 2019, la provision pour risques croissants du risque dépendance s'élève à 395 M€, tandis que la provision pour risques croissants relative au risque emprunteur s'élève à 228 M€ brut de réassurance.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison de la sensibilité du calcul de la provision pour risques croissants dépendance et emprunteur au choix des hypothèses clés suivantes qui requièrent de la part de la direction un important degré de jugement :

- Le taux d'actualisation sur le risque de dépendance ;
- Les tables d'expérience élaborées en fonction de l'observation et des analyses établies sur la base des données en portefeuille ;
- Les comportements de rachat des assurés notamment compte tenu de l'incertitude introduite sur les comportements de rachat par l'amendement « Bourquin » à la loi dite « Sapin 2 ».

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision pour risques croissants. Nous avons notamment réalisé les travaux suivants avec l'aide de nos experts internes en risques et modèles :

Examiner la conception mathématique du modèle actuariel pour vérifier qu'il ne contient pas d'anomalie significative pouvant fausser le montant de la provision calculée notamment via la réexécution de calculs.

Apprécier la cohérence des hypothèses clés retenues pour la détermination de la provision, cela comprend en particulier :

- La détermination des classes homogènes de risques (maille à laquelle la mutualisation entre les PRC positives et négatives calculées tête par tête est possible) en lien avec la segmentation retenue pour la tarification ;
- Les principes et méthodologies de détermination du taux d'actualisation ;
- Les principes et méthodologies de détermination des lois de rachats et des tests de sensibilités associés ;
- Les principes et méthodologies de détermination des tables d'expérience ;
- Les principes de détermination des coefficients de PRC et leur correcte application pour le calcul tête par tête.

Evaluation de la Provision Globale de Gestion (Se référer à la note 4.5.2 de l'annexe aux comptes annuels)

Point clé de notre audit

Réponses apportées par le collège des Commissaires aux comptes lors de l'audit

La provision globale de gestion est une provision destinée à couvrir les charges de gestion future des contrats individuels d'Epargne et de Retraite, et les contrats collectifs de Retraite, non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ces contrats.

Au 31 décembre 2019, la provision globale de gestion s'élève à 267 M€.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison de la sensibilité de la provision globale de gestion à :

- L'environnement de taux de rendement bas
- La qualité des données sous-jacentes ;
- Les hypothèses utilisées pour modéliser les résultats futurs.

Les principales données sont les suivantes :

- Les données relatives aux contrats ;
- Les coûts réels historiques liés à la gestion de l'activité.

Les principales hypothèses concernent :

- Le niveau d'agrégation auquel se situe la compensation entre les résultats futurs positifs et négatifs pour des catégories homogènes des contrats ;
- L'estimation des prélèvements contractuels futurs pouvant être effectués, sous condition du respect des garanties données aux assurés ;
- Le taux de rendement financier futur ;
- Le coût de gestion, et en particulier les natures de coûts à prendre en compte, qui dépendent du système de répartition analytique des charges par destination ;
- Le niveau futur des rachats ou des réductions des contrats.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision globale de gestion. Nous avons notamment réalisé les travaux suivants avec l'aide de nos experts internes en risques et modèles :

- Apprécier le respect des prescriptions imposées par les textes applicables ;
- Analyser le périmètre d'application de la provision et les hypothèses de regroupements effectués par contrat afin de vérifier leur homogénéité ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses avec les données observées dans le passé et/ou utilisées par ailleurs afin de projeter les résultats futurs (frais de gestion, taux de rachat, ...);
- Vérifier, par sondage, la concordance des données de base utilisées pour le calcul, avec les dispositions contractuelles en matière de prélèvements sur les contrats ;
- Analyser les modalités de détermination de la courbe des taux rendements appliqués aux provisions mathématiques pour déterminer les produits financiers prévisionnels ;
- Procéder par sondage à une évaluation indépendante pour apprécier l'exactitude des calculs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations prudentielles (couverture de la marge de solvabilité) extraites du rapport prévu par l'article L.355-5 du code des assurances.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CNP Assurances par votre assemblée générale du 18 mai 1998 pour le cabinet Mazars et du 25 mai 2010 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Mazars était dans la 22^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 10^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'Audit et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Rapport au Comité d'Audit et des Risques

Nous remettons au Comité d'Audit et des Risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit et des Risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 4 mars 2020

Les commissaires aux comptes



PricewaterhouseCoopers Audit

Bénédicte Vignon



MAZARS

Olivier Leclerc

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CNP Assurances

Société anonyme à Conseil d'administration

Au capital de 686 618 477 €

Siège social : 4 place Raoul Dautry, 75015 Paris (France)

341 737 062 R.C.S. Paris – APE : 6511 Z.

Comptes annuels

au 31 décembre 2019

Sommaire

I.	Bilan au 31 décembre 2019	4
II.	Comptes de résultat au 31 décembre 2019	6
II.1.	Compte de résultat technique non-vie	6
II.2.	Compte de résultat technique vie	7
II.3.	Compte de résultat non technique	8
III.	Engagements reçus et donnés	8
IV.	Annexe aux comptes annuels	9
Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2019	9
1.1	Emission d'obligations subordonnées Tier 2 pour un montant de 500M€	9
1.2	Conclusion d'un avenant au protocole d'accord du 29 août 2018 entre CNP Assurances et Caixa Seguridade	9
1.3	CNP Assurances devient actionnaire à 100 % de sa filiale CNP Cyprus Insurance Holdings	9
1.4	Vente de l'actuel siège social	9
1.5	CNP Assurances émet une première obligation subordonnée verte de 750 millions d'Euros	10
1.6	Placement privé d'une émission obligataire subordonnée de 250 millions d'Euros	10
1.7	Extension de la durée des partenariats commerciaux avec le Groupe BPCE	10
Note 2	Événements significatifs postérieurs à la clôture 2019	10
Note 3	Changements de méthode comptable	10
Note 4	Principes et méthodes comptables	10
4.1	Fonds propres	10
4.2	Actifs incorporels	11
4.3	Opérations de placement	11
4.4	Actifs corporels	16
4.5	Assurance vie et capitalisation	16
4.6	Assurance invalidité accident maladie	17
4.7	Réassurance	18
4.8	Comptes de tiers et de régularisation	18
4.9	Avantages au personnel	18
4.10	Frais d'acquisition et de gestion	18
4.11	Plan Epargne Retraite Populaire et Plan Epargne Retraite Entreprise	19
4.12	Provision technique spéciale complémentaire du régime L. 441-1	19
4.13	Provision Collective de Diversification Différée	20
4.14	Provision pour risques et charges	20
4.15	Fiscalité	20
4.16	Consolidation	20
Note 5	Postes du bilan	21
5.1	Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation	21
5.2	Placements	22
5.3	Créances et dettes ventilées selon leur durée	24
5.4	Participations et entreprises liées	25
5.5	Composition de l'actionnariat	43
5.6	Réserves, fonds propres, réévaluation	43
5.7	Autres informations sur le bilan	44
5.8	Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance	45
5.9	Ventilation des provisions techniques issues des contrats PERP	45
5.10	Provision pour risque d'exigibilité	46
Note 6	Compte de résultat	46
6.1	Ventilation des produits et charges de placements	46
6.2	Ventilation des produits et charges des opérations techniques	47
6.3	Transferts de richesses Eurocroissance	50
6.4	Charges de personnel	50
6.5	Commissions	50
6.6	Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques	50
6.7	Charges d'impôts	51
6.8	Participation des assurés aux résultats techniques et financiers	51
6.9	Effectif	51

6.10	Rémunération des dirigeants	52
6.11	Chiffre d'affaires par secteur géographique	52
6.12	Honoraires des commissaires aux comptes	53
Note 7	Engagements hors bilan	53
Note 8	Renseignements relatifs aux passifs subordonnés	54

I. Bilan au 31 décembre 2019

I.1. ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Évolution
Actifs incorporels	5.1	58 931	67 090	-12,2%
Placements		302 104 522	291 960 755	3,5%
Terrains et constructions	5.1	12 356 794	12 141 460	1,8%
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	5.1 et 5.4.1	10 349 911	9 305 586	11,2%
Autres placements		279 165 806	270 285 215	3,3%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	5.2.1	232 011	228 494	1,5%
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	5.2.1	37 952 918	33 996 013	11,6%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		21 197 432	21 224 185	-0,1%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		0	0	0,0%
Provisions d'assurance vie		18 441 798	18 511 152	-0,4%
Provisions pour sinistres vie		261 004	284 719	-8,3%
Provisions pour sinistres non-vie		290 598	371 849	-21,9%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		334 321	281 748	18,7%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		6 687	3 557	88,0%
Provisions d'égalisation		10 232	15 880	-35,6%
Autres provisions techniques vie		0	0	0,0%
Autres provisions techniques non-vie		45 565	40 411	12,8%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		1 807 225	1 714 869	5,4%
Créances	5.3	7 842 016	7 161 114	9,5%
Créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	2 486 504	2 124 468	17,0%
Primes acquises non émises	5.3	1 892 760	1 711 427	10,6%
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	593 745	413 041	43,7%
Créances nées d'opérations de réassurance	5.3	151 689	456 763	-66,8%
Autres créances	5.3	5 203 822	4 579 882	13,6%
Personnel	5.3	198	152	30,3%
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5.3	691 393	564 679	22,4%
Débiteurs divers	5.3	4 512 231	4 015 051	12,4%
Autres actifs		830 174	724 973	14,5%
Actifs corporels d'exploitation		169 088	171 830	-1,6%
Comptes courants et caisse		652 097	541 801	20,4%
Actions propres	5.5.2	8 989	11 342	-20,7%
Comptes de régularisation actif	5.7.1 et 5.7.2	7 482 381	9 469 135	-21,0%
Intérêts et loyers acquis non échus	5.7.1 et 5.7.2	2 357 117	2 571 352	-8,3%
Frais d'acquisition reportés	5.7.1 et 5.7.2	78	155	-49,7%
Autres comptes de régularisation	5.7.1 et 5.7.2	5 125 185	6 897 628	-25,7%
TOTAL ACTIF		377 468 373	364 603 265	3,5%

I.2. PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Évolution
Capitaux propres	5.6	12 798 823	12 070 405	6,0%
Capital social	5.5.1 et 5.6	686 618	686 618	0,0%
Primes liées au capital social	5.6	1 736 332	1 736 332	0,0%
Réserves de réévaluation	5.6	38 983	38 983	0,0%
Autres réserves	5.6	6 310 950	6 315 155	-0,1%
Report à nouveau	5.6	2 682 552	2 127 957	26,1%
Résultat de l'exercice	5.6	1 343 388	1 165 360	15,3%
Passifs subordonnés	8	8 272 437	7 183 484	15,2%
Provisions techniques brutes		272 586 571	268 507 242	1,5%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		58 732	58 226	0,9%
Provisions d'assurance vie	5.8	247 205 594	244 995 930	0,9%
Provisions pour sinistres vie		4 285 757	4 357 072	-1,6%
Provisions pour sinistres non-vie		4 748 310	4 708 243	0,9%
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes vie		14 173 138	12 217 856	16,0%
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes non-vie		21 615	54 248	-60,2%
Provisions pour égalisation		360 388	380 351	-5,2%
Autres provisions techniques vie		326 435	307 223	6,3%
Autres provisions techniques non-vie		1 406 603	1 428 092	-1,5%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		38 171 477	34 128 965	11,8%
Provisions pour risques et charges	5.7.3	142 004	57 034	149,0%
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	5.3	11 743 151	11 814 847	-0,6%
Autres dettes	5.3	31 204 506	27 164 416	14,9%
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5.3	962 461	1 094 572	-12,1%
Dettes nées d'opérations de réassurance	5.3	543 722	798 647	-31,9%
Dettes envers des établissements de crédit	5.3	188 033	181 660	3,5%
Autres dettes	5.3	29 510 290	25 089 537	17,6%
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	5.3	<i>11 997 428</i>	<i>8 779 057</i>	<i>36,7%</i>
<i>Personnel</i>	5.3	<i>388 527</i>	<i>365 774</i>	<i>6,2%</i>
<i>État, sécurité sociale et collectivités publiques</i>	5.3	<i>484 359</i>	<i>667 815</i>	<i>-27,5%</i>
<i>Créanciers divers</i>	5.3	<i>16 639 975</i>	<i>15 276 891</i>	<i>8,9%</i>
Comptes de régularisation passif	5.7.1 et 5.7.2	2 549 405	3 676 872	-30,7%
TOTAL PASSIF		377 468 373	364 603 265	3,5%

II. Comptes de résultat au 31 décembre 2019

II.1. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

Compte technique non-vie (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019		31/12/2018		Évolution
		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes acquises	6.11	1 763 311	-77 213	1 686 098	1 725 604	-2,3%
Primes		1 763 817	-77 213	1 686 603	1 723 969	-2,2%
Variation des primes non acquises et risques en cours		-506	0	-506	1 636	-130,9%
Produit des placements alloués		162 426	0	162 426	153 884	5,6%
Autres produits techniques		4 247	0	4 247	3 318	28,0%
Charges des sinistres		-1 259 455	-9 236	-1 268 691	-1 356 129	-6,4%
Prestations et frais payés		-1 234 588	72 015	-1 162 573	-1 407 368	-17,4%
Charges des provisions pour sinistres		-24 867	-81 251	-106 118	51 239	-307,1%
Charges des autres provisions techniques		28 247	5 154	33 401	-66 551	-150,2%
Participation aux résultats	6.8	-36 757	3 130	-33 627	-38 802	-13,3%
Frais d'acquisition et d'administration		-525 134	19 811	-505 323	-484 507	4,3%
Frais d'acquisition		-455 490	0	-455 490	-430 988	5,7%
Frais d'administration		-69 644	0	-69 644	-85 664	-18,7%
Commissions reçues des réassureurs		0	19 811	19 811	32 145	-38,4%
Autres charges techniques		-2 302	0	-2 302	-16 990	-86,5%
Variation de la provision pour égalisation		-7 724	-5 648	-13 372	8 246	-262,2%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	6.2	126 859	-64 003	62 857	-71 928	-187,4%

II.2. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Compte technique vie (en milliers d'euros)	31/12/2019			31/12/2018		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes	6.11	21 343 001	-712 804	20 630 197	19 347 505	6,6%
Produits des placements	6.1	11 315 435	-247 067	11 068 369	10 629 213	4,1%
Revenus des placements	6.1	7 130 747	-247 067	6 883 681	7 378 676	-6,7%
Autres produits des placements	6.1	689 424	0	689 424	1 253 359	-45,0%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	3 495 264	0	3 495 264	1 997 178	75,0%
Ajustements ACAV (plus-values)		5 923 329	-223 840	5 699 489	1 916 939	197,3%
Autres produits techniques		80 954	-338	80 616	85 240	-5,4%
Charges des sinistres		-21 224 469	1 131 086	-20 093 383	-20 817 769	-3,5%
Prestations et frais payés		-21 295 807	1 154 801	-20 141 006	-20 830 202	-3,3%
Charges des provisions pour sinistres		71 338	-23 715	47 623	12 433	283,0%
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques		-1 388 986	20 845	-1 368 141	7 003 376	-119,5%
Provisions d'assurance vie	5.8	2 548 614	-67 794	2 480 820	6 821 958	-63,6%
Provisions sur contrats en unités de compte		-3 947 169	92 357	-3 854 812	189 117	-2138,3%
Autres provisions techniques		9 570	-3 718	5 851	-7 698	-176,0%
Participation aux résultats	6.8	-6 913 024	59 905	-6 853 120	-6 519 220	5,1%
Frais d'acquisition et d'administration		-2 366 629	122 670	-2 243 960	-2 212 841	1,4%
Frais d'acquisition		-1 005 897	0	-1 005 897	-1 077 598	-6,7%
Frais d'administration		-1 360 732	0	-1 360 732	-1 259 870	8,0%
Commissions reçues des réassureurs		0	122 670	122 670	124 627	-1,6%
Charges des placements	6.1	-3 515 901	6 226	-3 509 675	-3 587 900	-2,2%
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	6.1	-546 648	0	-546 648	-567 301	-3,6%
Autres charges des placements	6.1	-986 932	6 226	-980 706	-1 176 957	-16,7%
Pertes provenant de la réalisation de placements	6.1	-1 982 320	0	-1 982 320	-1 843 642	7,5%
Ajustement ACAV (moins-values)		-1 542 065	8 802	-1 533 263	-4 334 188	-64,6%
Autres charges techniques		-298 123	97	-298 026	-245 681	21,3%
Produits des placements transférés		0	0	0	0	0,0%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	6.2	1 413 522	165 581	1 579 104	1 264 674	24,9%

II.3. COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

Compte non technique (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Évolution
Résultat technique de l'assurance non-vie	6.2	62 857	-71 928	-187,4%
Résultat technique de l'assurance vie	6.2	1 579 104	1 264 674	24,9%
Produits des placements	6.1	652 810	611 079	6,8%
Revenu des placements	6.1	405 998	424 204	-4,3%
Autres produits des placements	6.1	40 662	72 056	-43,6%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	206 150	114 819	79,5%
Produits des placements alloués		0	0	0,0%
Charges des placements	6.1	-207 000	-206 270	0,4%
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	6.1	-32 241	-32 614	-1,1%
Autres charges des placements	6.1	-57 842	-67 664	-14,5%
Pertes provenant de la réalisation des placements	6.1	-116 917	-105 992	10,3%
Produits des placements transférés		-162 426	-153 884	5,6%
Autres produits non techniques	6.6	11 291	47 809	-76,4%
Autres charges non techniques	6.6	-96 628	-13 730	603,8%
Résultat exceptionnel	6.6	-78 404	58 687	-233,6%
Produits exceptionnels	6.6	5 976	82 926	-92,8%
Charges exceptionnelles	6.6	-84 380	-24 239	248,1%
Participation des salariés		-24 028	-21 938	9,5%
Impôts sur les bénéficiaires	6.7	-394 189	-349 139	12,9%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 343 388	1 165 360	15,3%

III. Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2019	31/12/2018
1. Engagements reçus		103 321 034	77 221 525
1a. Engagements sur titres, actifs ou revenus ⁽¹⁾	7	100 065 115	73 405 281
1b. Autres engagements reçus		3 255 919	3 816 243
2. Engagements donnés		56 481 092	57 058 513
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		11 263 824	11 252 713
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente		4 896	4 803
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus ⁽¹⁾	7	30 805 573	34 438 384
2d. Autres engagements donnés ⁽²⁾		14 406 799	11 362 612
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		11 003 378	10 618 075

(1) Le détail des engagements liés aux instruments financiers à terme figure en note 7

(2) Les autres engagements donnés couvrent principalement des nantisements relatifs à des traités de réassurance en acceptation ainsi que l'engagement donné dans le cadre de l'accord avec Caixa Seguridade d'un montant de 7,00 Mds R\$ devant être versé à la date de réalisation des accords (closing). Au cours du 31 décembre 2019, ce montant s'élève à 1,55 Md€

IV. Annexe aux comptes annuels

CNP Assurances, société anonyme de droit français à conseil d'administration, régie notamment par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du code de commerce, au capital de 686 618 477 €, est agréée, conformément à l'article « 2 - Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurances.

À cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social et plus généralement ;
- effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Note 1 | Faits caractéristiques de l'exercice 2019

1.1 EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES TIER 2 POUR UN MONTANT DE 500M€

Le 5 février 2019, CNP Assurances a finalisé une émission de titres obligataires subordonnés Tier 2 de 500 M€ dans le cadre du programme EMTN mis en place en décembre 2018. Il s'agit d'une obligation de maturité 10 ans remboursable *in fine*, de 500 M€, portant intérêt au taux fixe de 2,75%. Les titres ont été notés BBB+ par Standards & Poor's et A3 par Moody's.

1.2 CONCLUSION D'UN AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD DU 29 AOUT 2018 ENTRE CNP ASSURANCES ET CAIXA SEGURIDADE

Le 20 septembre 2019, CNP Assurances a annoncé avoir achevé les discussions avec Caixa Seguridade concernant leur nouvel accord de distribution exclusif dans le réseau de Caixa Econômica Federal au Brésil et a conclu un avenant au protocole d'accord du 29 août 2018. Les principales modifications apportées par cet avenant sont les suivantes :

- CNP Assurances bénéficiera de l'allongement de la durée de l'accord de distribution exclusif de 5 ans supplémentaires, soit jusqu'au 13 février 2046 (au lieu du 13 février 2041) ;
- CNP Assurances conservera jusqu'en décembre 2020 une part économique plus élevée (51,75% contre 40%) sur le périmètre de l'accord du 29 août 2018 (retraite, prévoyance, emprunteur consommation) ;
- CNP Assurances conservera jusqu'à l'échéance de l'accord opérationnel actuel (14 février 2021) au travers de sa filiale Caixa Seguros Holding toutes ses autres activités sans rupture anticipée ;
- CNP Assurances paiera, à une date désormais fixée en décembre 2020, un montant porté de 4,65 MdR\$ à 7,0 MdR\$. L'avenant prévoit en outre des mécanismes incitatifs à la surperformance en termes de volumes et profitabilité sur les 5 premières années, sous forme de versements complémentaires, plafonnés à 0,8 MdR\$ en part du Groupe en valeur au 31 décembre 2020.

La réalisation de la transaction reste soumise à différentes conditions suspensives, dont notamment l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes en matière prudentielle et de concurrence. Sous réserve de l'obtention de ces autorisations, le *closing* de l'opération devrait intervenir entre le 15 et le 31 décembre 2020.

1.3 CNP ASSURANCES DEVIENT ACTIONNAIRE A 100 % DE SA FILIALE CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS

Le 7 octobre 2019, CNP Assurances a acquis la participation de 49,9 % de Bank of Cyprus dans CNP Cyprus Insurance Holdings, filiale à 50,1 % de CNP Assurances depuis fin 2008. Le prix d'acquisition s'élève à 97,5 M€.

1.4 VENTE DE L'ACTUEL SIEGE SOCIAL

Le 7 octobre 2019, CNP Assurances a procédé à la vente de son siège social à Paris-Montparnasse pour un montant de 148,8 M€. La vente comporte des mécanismes d'ajustement du prix, à la baisse comme à la hausse, en fonction de l'évolution de la situation de l'immeuble.

CNP Assurances restera présent dans ces locaux, dans le cadre d'une convention d'occupation précaire jusqu'à la date de livraison du programme immobilier en construction à Issy-les-Moulineaux, où CNP Assurances établira son siège social.

1.5 CNP ASSURANCES EMET UNE PREMIERE OBLIGATION SUBORDONNEE VERTE DE 750 MILLIONS D'EUROS

Le 27 novembre 2019, CNP Assurances a émis sa première obligation subordonnée *Tier 2* verte pour un montant de 750 millions d'Euros et de maturité au 27 juillet 2050 avec une première opération de remboursement anticipé au 27 juillet 2030. Le coupon est fixé à 2 %.

1.6 PLACEMENT PRIVE D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNEE DE 250 MILLIONS D'EUROS

Le 10 décembre 2019, CNP Assurances a finalisé le placement privé de 250 millions d'Euros d'obligations subordonnées *Tier 3* auprès d'un investisseur institutionnel. Les obligations porteront un coupon annuel de 0,80%. La maturité des obligations est fixée au 15 janvier 2027.

1.7 EXTENSION DE LA DUREE DES PARTENARIATS COMMERCIAUX AVEC LE GROUPE BPCE

Le 19 décembre 2019, le Groupe BPCE et CNP Assurances ont signé, avec date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 les accords d'extension des accords conclus en 2015 entre BPCE/Natixis et CNP Assurances portant leur échéance du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2030, et confortant ainsi le modèle multi-partenarial de CNP Assurances.

Ces accords prévoient notamment le passage de la répartition en coassurance de l'assurance collective des emprunteurs à 50-50% entre Natixis Assurances (BPCE Vie et BPCE Prévoyance) et CNP Assurances et la réassurance par CNP Assurances de 34 % de l'assurance individuelle des emprunteurs souscrite par BPCE Vie.

Note 2 | Événements significatifs postérieurs à la clôture 2019

Néant

Note 3 | Changements de méthode comptable

Néant

Note 4 | Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés en conformité avec le règlement de l'ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015 modifié par le règlement de l'ANC n°2018-08 du 11 décembre 2018, et avec les dispositions du code des assurances.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre.

CNP Assurances est l'entité consolidante du groupe CNP Assurances.

4.1 FONDS PROPRES

4.1.1 Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Les entreprises françaises d'assurances sont tenues de constituer dans leurs comptes annuels une réserve de capitalisation en vue de maintenir leurs revenus financiers obligatoires relevant de l'article R. 343-9, indépendamment des plus ou moins-values réalisées. Cette réserve, constituée en franchise d'impôt jusqu'au 1^{er} janvier 2010, était alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d'actifs. À compter du 1^{er} janvier 2010, les versements et prélèvements à la réserve de capitalisation en cas de plus ou moins-values de réalisation sont effectués nets de l'effet d'impôt à payer.

4.1.2 Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances, destinées essentiellement à réguler les cours, sont inscrites dans un compte « valeurs mobilières de placement ».

4.2 ACTIFS INCORPORELS

Pour l'évaluation et la comptabilisation de ses actifs incorporels, qu'il s'agisse des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des progiciels métiers ou des licences achetées, CNP Assurances applique dans ses comptes annuels le livre I titre II chapitre I section 3 du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La durée d'amortissement correspond à la meilleure estimation de la durée d'utilité pour l'entreprise. Elle est de cinq ou huit ans.

Les amortissements relatifs aux logiciels développés en interne sont pratiqués à compter de la date réelle de mise en exploitation du logiciel. Les licences sont amorties à compter de leur date d'acquisition.

Les actifs qui ne sont plus utilisés par l'entreprise sont mis au rebut.

4.3 OPERATIONS DE PLACEMENT

4.3.1 Évaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire, conformément à l'article 222-5 du règlement 2015-11 du 26 novembre 2015. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont réestimés corrélativement ;
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

Placements immobiliers

Conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables du 5 juin 2014, CNP Assurances enregistre les immeubles par composant sur la base du coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour établir le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2005, CNP Assurances a appliqué la méthode du calcul rétrospectif des amortissements. Cela signifie que la Société doit se replacer au moment de l'acquisition de chaque immeuble, ventiler chaque immeuble en composants, appliquer les durées d'amortissement déterminées par le Groupe et recalculer l'amortissement depuis la date d'acquisition de l'immeuble jusqu'au 1^{er} janvier 2005.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble au 1^{er} janvier 2005, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (huit catégories) :

- habitations « haussmannien » ;
- habitations « intermédiaire et récent » ;
- bureaux « ancien » ;
- bureaux « intermédiaire et récent » ;
- centres commerciaux et cinémas ;
- locaux d'activité ;
- IGH « habitation » ;
- IGH « bureaux ».

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des huit catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

Placements actions

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéfice.

Obligations, prêts et titres assimilés

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

La différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

En application de l'article 122-1 du règlement 2015-11 du 26 novembre 2015, ce calcul est effectué pour l'ensemble des valeurs amortissables, qu'elles soient classées en R. 343-9 du code des assurances ou en R. 343-10 du code des assurances.

4.3.2 Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre : 50 ans ;
- façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- installations générales techniques : 20 ans ;
- agencements : 10 ans.

4.3.3 Dépréciation des immeubles et valeurs mobilières titre par titre

Les provisions pour dépréciation sont constituées en conformité avec le livre I titre II chapitre 3 du règlement 2015-11 du 26 novembre 2015.

Valeurs mobilières classées en R. 343-9 du code des assurances

En application de l'article 123-1, CNP Assurances apprécie « s'il existe un risque avéré de crédit résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale du titre et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable ».

Les titres de dettes classées en R. 343-9 sont provisionnés dès lors qu'un risque avéré de défaut de l'émetteur est identifié. La perte potentielle due à la dégradation du risque émetteur fait l'objet d'une estimation par la Société sur la base d'une analyse multicritères. En cas de retour à meilleure fortune, la provision est reprise à due concurrence de l'amélioration du risque.

Valeurs relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances

Les placements relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances font l'objet d'un examen en vue de déterminer si la moins-value latente constatée en date d'arrêt a un caractère durable, en application de l'article 123-6 du règlement 2015-11 de l'ANC.

Le règlement a été construit à droit constant par rapport aux règles existantes à la date de sa promulgation. Au cas d'espèce, les dispositions de dépréciation sur la base d'une dépréciation durable ont été implémentées au 1^{er} janvier 1995. Les dépréciations à caractère durable à cette date ont été imputées directement sur les fonds propres des entreprises du Groupe, sans effet sur le compte de résultat.

Immeubles

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. À chaque clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée.

Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20 % par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit CNP Assurances à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la valeur d'expertise déterminée annuellement pour tout le patrimoine immobilier de la Société. La ventilation de la valeur recouvrable entre les composants terrain et gros œuvre est faite au prorata de la valeur nette comptable de l'immeuble.

Valeurs mobilières classées en R. 343-10

a) Critères de présomption d'une dépréciation à caractère durable

Les critères retenus pour déterminer s'il y a un indice de dépréciation durable sont adaptés en fonction de la nature et du niveau de risque des actifs concernés :

Titres de participation classés en R. 343-10

Est considéré comme indice de dépréciation durable l'existence d'un faisceau d'indices de perte de valeur de la participation, intégrant par exemple des éléments de résultat durablement négatifs ou des données prévisionnelles issues des plans d'activité.

Autres titres non amortissables classés en R. 343-10

L'article 123-10 précise qu'un des critères de présomption de dépréciation durable est la baisse significative de la valeur de marché du placement sur une longue période, alors que le marché dans son ensemble se comporte autrement ; les actions françaises dont la moins-value latente calculée par rapport à sa valeur comptable est supérieure à 20 % sont présumées durablement dépréciées. Lorsque les marchés sont très volatils, ce critère est porté de 20 % à 30 %. Ces règles sont transposées autant que de besoin et adaptées aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs étrangères.

Depuis 2012, postérieurement à la crise financière de 2008, CNP Assurances a choisi de ramener le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 20 % de moins-value latente. Ce critère s'applique aussi bien aux titres de source française ou étrangère. Il reste applicable en 2019.

Doivent faire également l'objet d'un examen, les titres :

- pour lesquels une provision a déjà été constituée ;
- qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement ;
- qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30 % en cas de forte volatilité ;
- titres présentant à la date d'inventaire une décote supérieure à 50 % par rapport à leur prix de revient ou présentant post-clôture des variations anormales, ou encore pour lesquelles CNP Assurances disposerait d'une appréciation défavorable.

Titres amortissables classés en R. 343-10

En application de l'article 123-7 1°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur maturité ont été dépréciées uniquement en cas de risque de crédit avéré.

En application de l'article 123-7 2°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à leur maturité, ont été dépréciées en analysant l'ensemble des risques identifiés en fonction de l'horizon de détention envisagé.

b) Montant de la provision

Dans tous les cas, le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable.

Si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

Dans le cas où la Société a l'intention et la capacité de détenir les placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention.

La valeur recouvrable des titres de participation prend en compte les spécificités de chaque société notamment en termes de perspectives de résultat et de données prévisionnelles issues des plans d'activité. Elle est établie en fonction de la valeur d'utilité des titres et selon une approche multicritère, dans une approche long terme.

Pour les autres actions et parts d'OPCVM, la valeur recouvrable est établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée (le taux de capitalisation correspondant au taux TME + 500 points de base), ou à défaut la moyenne de marché du dernier mois considéré, sur la durée de détention probable des actifs correspondants. La durée de détention tient compte de la capacité de la Société à conserver ces placements financiers et des intentions de détention de la Société.

CNP Assurances enregistre une provision pour dépréciation à caractère durable de 1 188 M€ pour les actions et OPCVM.

4.3.4 Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité figurant au passif du bilan.

En application des dispositions de l'article R. 343-5 du code des assurances modifiant certaines règles d'investissement des entreprises d'assurances, cette provision est constituée lorsque la valeur globale d'une part, des actifs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances que l'entreprise n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et, d'autre part, des actifs non amortissables classés en R. 343-10 est en moins-value latente conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

CNP Assurances a opté pour l'option d'étalement de la PRE selon les dispositions reprises dans l'article R. 343-6 du code des assurances.

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 343-1-2 du code des assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations (rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par huit et arrondie afin d'obtenir un nombre entier.

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur huit ans. Le report de charge est constaté en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » par le débit du compte « 379 - PRE restant à constater ». Il en est fait mention dans les annexes des états financiers (annexe 5.10).

Conformément à l'article R. 322-6 du code des assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

Valeur de réalisation

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

- les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours avant cette date ;
- les actions de SICAV et les parts de FCP sont retenues pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert ; la valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier ;
- les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

Par ailleurs, sont comprises dans la base de calcul de la PRE « les moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme prévues aux articles R. 332-45 à R. 332-47 ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l'article R. 343-10 ». Ces moins-values latentes sont prises en compte à hauteur de la partie excédant la valeur des titres ou espèces donnés en garantie. Les plus-values latentes ne sont prises en compte que si elles sont garanties dans les conditions prévues à l'article R. 332-56, c'est-à-dire s'il existe une convention-cadre entre l'émetteur et le détenteur de l'IFT avec collatéralisation des plus ou moins-values latentes.

Les autres IFT non garantis par un collatéral sont exclus de l'évaluation des plus ou moins-values latentes non couvertes par des provisions.

4.3.5 Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une OPE est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance ;
- soit au cours de Bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

4.3.6 Allocation des produits financiers

Le résultat net de la gestion des placements (hors ajustement des actifs représentatifs de contrats en unités de compte) est ventilé en deux parties : la quote-part correspondant aux produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques (y compris la réserve de capitalisation), qui figurent dans le cadre « opérations techniques », et celle issue des capitaux propres (à l'exclusion de la réserve de capitalisation) qui est classée dans la partie « opérations non techniques ».

4.3.7 Conversion des opérations en devises

CNP Assurances applique les dispositions du titre IV du livre II du règlement 2015-11 de l'ANC relatif au traitement comptable des opérations réalisées en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Sont considérées comme des opérations en devises :

- les charges facturées ou contractuellement libellées en devises ;
- les produits facturés ou contractuellement libellés en devises ;
- les provisions techniques libellées en devises en application de l'article R. 343-2 du code des assurances ;

- les dettes et emprunts de toute nature libellés en devises ;
- les créances et prêts de toute nature libellés en devises ;
- les acquisitions, cessions et autres opérations sur immeubles localisés dans des États où les transactions s'effectuent normalement dans une monnaie autre que l'euro, et sur parts de sociétés immobilières non cotées détenant de tels immeubles, à proportion de la valeur de ces immeubles ;
- les opérations sur titres de créances non amortissables, et titres de propriété ou assimilés autres que les titres de propriétés immobilières mentionnés ci-dessus lorsque la monnaie de négociation n'est pas l'euro ;
- les engagements pris ou reçus lorsque la réalisation de l'engagement constituerait une opération en devises au sens du présent article ;
- les amortissements dépréciations et provisions ainsi que les remboursements se rapportant à des opérations en devises au sens du présent article.

Ces opérations sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonnaire), conformément à l'article 241-2 du règlement ANC 2015-11.

CNP Assurances applique l'article 241-5 de ce même règlement et distingue :

- les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change ;
- les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors-bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

À l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euros, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatées au bilan et au hors-bilan.

Les différences de change sur les positions de change opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément à l'article 241-6, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31 décembre 2019 ont été comptabilisées par résultat.

4.3.8 Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de macrocouverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1^{er} janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- baisse des actions ;
- change.

Risque de taux

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type *cap* ou *floor* qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (*floors*) ou de hausse des taux (*caps*) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

Risque de *spread* de crédit

Afin de se protéger contre une dégradation importante des *spreads* de crédit, CNP Assurances a mis en place une couverture partielle par l'achat d'options sur CDS indices.

Ces instruments permettent de compenser la baisse de valeur des obligations à taux fixes détenues dans les portefeuilles.

Couverture du risque de baisse des actions

CNP Assurances a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de CNP Assurances sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

Couverture du risque de change

CNP Assurances a mis en place une stratégie de couverture du risque de change :

- sur le réal brésilien pour couvrir le résultat de l'année de Caixa Seguros Holding ;
- sur le réal brésilien pour couvrir les actifs de la participation CNP Assurances Participações LTDA détenue par CNP Assurances ;
- dans le cadre du renouvellement des accords avec Caixa Econômica Federal, des instruments de couverture du risque de change correspondant à des options sur devise visant à se prémunir contre une appréciation du réal par rapport à l'euro ont été souscrits. La couverture porte sur une partie du montant à payer au moment de la réalisation (*Closing*) des accords renouvelés de distribution avec le partenaire Caixa Seguridade ;
- sur la livre sterling lors de l'émission en 2011 d'une dette subordonnée libellée dans cette devise ;
- sur le dollar lors de l'émission en 2016 d'une dette subordonnée perpétuelle libellée dans cette devise.

Traitement comptable

- L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie.
- En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus.
- La valeur temps et la valeur intrinsèque de la prime initiale ne sont pas isolées, quel que soit le type d'IFT.

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

- La prime correspondant à la valeur intrinsèque et à la valeur temps est portée en compte de régularisation jusqu'au débouclage de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument.
- Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie.
- Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

Stratégie de rendement

- Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument.
- Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif.
- Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

4.4 ACTIFS CORPORELS

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et informatique et d'installations diverses.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur la durée estimée de leur utilité pour l'entreprise. Les durées d'utilité estimées vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

4.5 ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION

4.5.1 Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve des corrections suivantes :

Les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

4.5.2 Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros) correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux égal au plus haut taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêt, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

La provision globale de gestion, mentionnée à l'article R. 343-3.4 du code des assurances, est destinée à provisionner l'engagement pris par l'assureur de garantir la gestion de ses contrats jusqu'à leur terme, dans le cadre d'hypothèses conformément aux dispositions de l'article 142-6 du règlement ANC n°2015-11.

Cette provision est déterminée par un calcul prospectif des coûts de gestion qui ne peuvent être financés par la marge administrative et financière. Elle est calculée par ensemble homogène de contrats. Ce calcul repose principalement sur les profils assurés, les caractéristiques des contrats et des hypothèses déterminées sur un historique récent telles que les coûts, les rachats et la production financière.

Au 31 décembre 2019, le montant de la provision globale de gestion pour les contrats épargne retraite s'élève à 267 M€.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions pour frais de gestion des sinistres (PFGS) correspondent aux frais qui seront engagés lors du règlement des sinistres, qu'ils soient internes à la compagnie d'assurances ou relevant d'une délégation de gestion.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article R. 343-3-5 du code des assurances et de l'article 142-8 du règlement ANC 2015-11.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

4.6 ASSURANCE INVALIDITE ACCIDENT MALADIE

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Au 31 décembre 2019, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 228 M€ pour les contrats emprunteur. Le calcul de cette provision est réalisé de façon prospective par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré, aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles.

Concernant les contrats dépendance en viager, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 395 M€ au 31 décembre 2019. Le calcul de cette provision est réalisé par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré. Ce calcul s'appuie en particulier sur les lois d'expérience biométriques (incidence et maintien en dépendance) construites sur l'historique du portefeuille, des lois réglementaires sur le décès et un taux d'actualisation évalué sur la base de la structure d'actif en représentation de ces engagements.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

4.7 REASSURANCE

4.7.1 Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

4.7.2 Acceptations

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus.

4.8 COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION

Ces comptes sont alimentés conformément au Chapitre IV du Titre III du livre III du règlement 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances.

4.9 AVANTAGES AU PERSONNEL

CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel.

Les avantages à court terme sont les avantages qui sont dus intégralement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Il s'agit donc principalement des éléments de salaires, cotisations de sécurité sociale, primes, bonus, congés payés et des avantages non monétaires (assistance médicale, logement, voiture et biens et services gratuits ou subventionnés).

4.9.1 Compte épargne-temps et plan d'épargne pour la retraite collectif

Les salariés de CNP Assurances bénéficient du dispositif de compte épargne-temps (CET). Ce dispositif d'aménagement du temps de travail permet aux collaborateurs d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises.

Les accords d'entreprise prévoient que le CET peut alimenter le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) avec abondement de l'employeur.

4.9.2 Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médaille du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

4.9.3 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations *corporate* de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

4.9.4 Mode de comptabilisation

Les écarts actuariels des avantages à long terme sont reconnus en résultat.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés et aux écarts actuariels ;
- un élément de frais financier égal au coût financier, au rendement attendu des actifs du régime.

4.10 FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature et centre de responsabilité avant d'être réaffectés par destination ;
- les règles d'affectation vers les destinations sont définies en fonction de l'activité rattachée au centre de responsabilité.

Une affectation par destination est réalisée :

- directement lorsque la nature de l'activité le prévoit (acquisition d'affaires nouvelles, gestion des sinistres...) ;
- indirectement sur la base de relevés d'activités ou de clés statistiques adaptées.

4.11 PLAN EPARGNE RETRAITE POPULAIRE ET PLAN EPARGNE RETRAITE ENTREPRISE

La comptabilité des PERP et des PERE commercialisés par CNP Assurances est tenue selon le livre II Titre III du règlement ANC 2015-11. Afin de préserver le droit des assurés d'exercer un privilège spécial prévoyant que l'actif est affecté au règlement des prestations, un canton a été créé pour enregistrer ces opérations. Chaque PERP et PERE fait l'objet d'une comptabilité auxiliaire d'affectation.

Des comptes distincts sont établis au titre du PERP et PERE et présentés au comité de surveillance.

Les opérations réalisées entre le plan et le patrimoine général de la Société sont constatées dans l'un et l'autre patrimoine comme des opérations d'achat et de vente avec constatation du résultat de cession calculé selon la méthode FIFO.

Dans les comptes du plan :

- la provision pour participation aux excédents enregistre le bénéfice technique et financier dégagé par le plan au cours de l'exercice ;
- la provision pour risque d'exigibilité doit être constituée lorsque l'ensemble des actifs non amortissables du canton est globalement en moins-value latente ;
- la réserve de capitalisation est calculée sur le portefeuille cantonné du PERP et est classée en autres provisions techniques vie relatives aux contrats PERP et PERE.

Les autres postes d'actif et de passif sont évalués suivant les mêmes principes et méthodes que ceux retenus par la Société et décrits précédemment.

Lorsqu'une provision pour risque d'exigibilité est constituée dans la comptabilité auxiliaire d'affectation d'un PERP ou d'un PERE, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 du code des assurances est constaté dans les comptes de l'entreprise et n'affecte pas cette comptabilité auxiliaire.

4.12 PROVISION TECHNIQUE SPECIALE COMPLEMENTAIRE DU REGIME L. 441-1

CNP Assurances est assureur de plusieurs régimes de retraites en point régis par l'article L. 441-1 du code des assurances. L'article R. 441-21 du code des assurances dispose que l'assureur calcule chaque année le montant de la provision mathématique théorique (PMT) qui serait nécessaire pour assurer le service des rentes viagères immédiates et différées sur la base de la valeur de service à la date de l'inventaire.

Selon l'article R. 441-7 du code des assurances la provision technique spéciale (PTS) est déterminée :

- en ajoutant à la provision technique spéciale d'ouverture :
 - les cotisations versées, nettes des chargements inclus dans les cotisations et de taxes,
 - la totalité des produits et charges financiers générés par les actifs affectés à la provision technique spéciale ;
- en prélevant :
 - les prestations servies,
 - les chargements de gestion.

S'agissant de la provision technique spéciale complémentaire (PTSC), le ratio qui permet de déterminer la nécessité ou non de constater cette provision, prend en compte, au numérateur, les plus ou moins-values latentes nettes sur les actifs affectés à la PTS.

Ces textes introduisent également une provision technique spéciale de retournement (PTSR). Selon le code des assurances ces régimes pourront désormais baisser la valeur de service du point et devront en préciser les modalités d'application dans leur convention. Les mécanismes de fonctionnement de la PTSR et PTSC en lien avec la couverture PMT figurent dans les décrets n°2017-1173 et n°2017-1172 et plus particulièrement les articles R. 441-7, R. 441-7-1 et R. 441-21 du code des assurances. À l'heure actuelle les conditions générales des contrats de CNP Assurances ne prévoient pas cette possibilité de baisse de la valeur de service.

Ces provisions sont inscrites au sein de la comptabilité auxiliaire d'affectation en application de l'article R. 441-12 du code des assurances.

4.13 PROVISION COLLECTIVE DE DIVERSIFICATION DIFFEREE

CNP Assurances a décidé de mettre en œuvre le mécanisme temporaire de transfert d'actifs présentant des plus-values latentes du fonds euros vers les fonds Eurocroissance, autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016 et l'arrêté du 13 juillet 2016 relatifs aux possibilités temporaires de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Un actif présente une plus-value latente lorsque sa vente dans les conditions de marché actuelles, si elle avait lieu aujourd'hui, générerait un gain financier par rapport à sa valeur inscrite dans les comptes de notre organisme. Ce mécanisme vise à faciliter le développement des fonds Eurocroissance par le biais du transfert, dans les limites fixées par ce décret, d'une partie des plus-values latentes présentes sur le fonds euros, mais non attribuées à ce jour à la communauté des assurés de ce fonds. Conformément au décret n° 2018-1203 du 28 décembre 2018, ces dispositions sont applicables jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Le décret n° 2019-1437 du 23 décembre 2019 (arrêté du 26 décembre 2019) est applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. Celui-ci met en œuvre la réforme des contrats d'assurance-vie « Eurocroissance » prévue par l'article 72 de la loi Pacte du 22 mai 2019. Les principaux changements concernent les modalités de calcul de la provision pour garantie à terme ainsi que de la participation aux résultats. A date d'entrée en vigueur du décret, les contrats existants continuent d'être régis par l'ancienne réglementation.

4.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement comptable, le Groupe comptabilise des passifs lorsque celui-ci a une obligation à l'égard d'un tiers, et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces passifs sont comptabilisés pour le montant correspondant à la meilleure estimation à date d'établissement des comptes de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation.

4.15 FISCALITE

4.15.1 Régime fiscal

CNP Assurances a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales, CNP Caution, CICOGE SA (société de placements immobiliers), Âge d'Or Expansion, SAS THEEMIM, AEP 3, AEP 4, Assur-immeuble, Pyramides 2, Ecureuil Vie Investment, 270 Investments, US Real Estate EVJ, US Real Estate 270, PIAL 34, Passage du Faidherbe, Allera, Yellowalto, FPIP, Lyfe, Sogestop K, Foncière HID, Pierre et Surene, 23-25 Marignan, 36 Marbeuf, 46 Kleber, 46 Kleber Holding, Infra Invest France, Neuilly Pilot, Ybry pont Neuilly, Geosud, Friedensallee, Montparvie IV, Montparvie V, QIS France, QIS groupe, Youse Home.

Les sociétés du périmètre d'intégration fiscale sont liées par une convention avec CNP Assurances, société de tête redevable de l'impôt sur les sociétés vis-à-vis du Trésor. Ces conventions précisent notamment la répartition de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble entre les sociétés intégrées, l'éventuel reliquat non refacturé étant supporté par CNP Assurances.

4.15.2 Crédit impôt compétitivité emploi

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été transformé en un allègement de cotisations sociales pérennes et à effet immédiat. Les entreprises qui n'ont pas utilisé tout leur CICE avant cette transformation conservent le droit de s'en servir pour le paiement des impôts de 2019 à 2021.

4.15.3 Impôt différé

CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes annuels.

4.16 CONSOLIDATION

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP Assurances par intégration globale.

Note 5 | Postes du bilan

5.1 ÉVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR LES ENTREPRISES LIÉES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	335 950	29 500	57 107	0	308 343
Logiciels	335 950	29 500	57 107	0	308 343
Terrains et constructions	12 424 880	1 320 828	1 067 301	1 025	12 679 432
Terrains forestiers	103 214	1 117	198	0	104 133
Immeubles bâtis	240 449	255	79 676	1 086	162 114
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	12 068 736	1 309 716	985 651	1 025	12 393 826
Placements immobiliers en cours	12 480	9 740	1 777	-1 086	19 358
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	9 833 184	1 081 719	585 966	453 062	10 782 000
Placements dans les entreprises liées	6 855 724	795 998	329 361	112 458	7 434 820
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2 977 460	285 721	256 605	340 604	3 347 180
TOTAL GÉNÉRAL	22 594 014	2 432 048	1 710 374	454 087	23 769 775

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Amortissements des logiciels	268 861	15 439	34 888	0	249 412
Amortissements des immeubles	110 914	5 561	63 871	0	52 604
Provisions pour dépréciation des terrains	2 138	155	706	0	1 587
Provisions pour dépréciation des immeubles	0	0	0	0	0
Provisions sur participations immobilières	170 368	104 487	6 413	5	268 447
Provisions sur entreprises liées	476 740	13 076	107 789	-367	381 661
Provisions sur autres participations	50 858	12 989	14 029	610	50 428
TOTAL GÉNÉRAL	1 079 878	151 707	227 695	248	1 004 138

Montants nets (montants bruts moins amortissements et provisions) (en milliers d'euros)	Valeur nette au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	67 090	14 061	22 219	0	58 931
Logiciels	67 090	14 061	22 219	0	58 931
Terrains et constructions	12 141 460	1 210 626	996 312	1 020	12 356 794
Terrains forestiers	101 076	962	-509	0	102 546
Immeubles bâtis	129 536	-5 305	15 805	1 086	109 511
Parts et actions de stés immobilières non cotées	11 898 369	1 205 229	979 238	1 020	12 125 380
Placements immobiliers en cours	12 480	9 740	1 777	-1 086	19 358
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	9 305 586	1 055 654	464 148	452 819	10 349 911
Placements dans les entreprises liées	6 378 984	782 922	221 572	112 825	7 053 159
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2 926 602	272 732	242 576	339 994	3 296 752
TOTAL GÉNÉRAL	21 514 136	2 280 341	1 482 679	453 839	22 765 637

5.2 PLACEMENTS

5.2.1 État récapitulatif des placements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
I - Placements (détail des postes 3 & 4 du bilan)			
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	12 673 948	12 356 148	16 551 439
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	33 707 588	32 149 933	40 448 190
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	938 848	462 243	306 674
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	23 761 375	23 681 199	28 488 661
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	29 410 921	29 410 921	29 735 737
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	202 289 755	203 970 171	222 461 245
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	1 064 561	514 182	-891 168
6) Prêts hypothécaires	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
7) Autres prêts et effets assimilés	23 000	23 000	23 639
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	232 011	232 011	232 011
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	306 231	306 231	306 231
10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	37 952 918	37 952 918	37 952 918
Placements immobiliers	0	0	0
Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	0	0	0
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0
Autres OPCVM	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
11) Autres instruments financiers à terme	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
IFT autres opérations	0	0	0
12) Total des lignes 1 à 11	342 361 156	341 058 956	375 615 576
a) dont :			
placement évalués selon l'article R. 343-9	201 182 291	202 346 883	219 170 088
placement évalués selon l'article R. 343-10	102 872 320	100 405 527	118 138 944
placement évalués selon l'article R. 343-13	37 952 916	37 952 916	37 952 916
placement évalués selon l'article R. 343-11	353 629	353 629	353 629
b) dont :			
valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	298 817 641	297 548 840	327 480 293
valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	11 296 789	11 296 789	11 296 789

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	9 124 527	9 734 427	12 289 987
autres affectations ou sans affectation	23 122 198	22 478 899	24 548 507
c) dont :			
placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	341 369 155	340 176 037	375 536 054
placement et instruments financiers à terme hors OCDE	992 001	882 918	79 522
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)			
Intérêts courus et non échus	2 359 681	2 359 681	2 359 681
Banques et chèques postaux	464 065	464 065	464 065
Autres	2 688 531	2 688 531	2 688 531
Total actifs affectables à la représentation des provisions techniques	5 512 277	5 512 277	5 512 277
TOTAL GÉNÉRAL	347 873 433	346 571 233	381 127 853

* Dont 1 188 M€ de provision pour dépréciation durable pour les actions et OPCVM

5.2.2 Investissements en obligations d'État

<i>(en millions d'euros)</i>	Exposition brute prix de revient ⁽¹⁾	Exposition nette ⁽²⁾
France	78 779	5 724
Italie	5 565	433
Belgique	7 881	445
Espagne	9 452	834
Autriche	3 691	127
Brésil	0	0
Portugal	336	25
Pays-Bas	348	21
Irlande	869	47
Allemagne	3 797	172
Grèce	7	0
Finlande	131	5
Pologne	309	34
Luxembourg	33	15
Suède	0	0
Slovénie	79	3
Canada	702	82
Supra	7 236	652
Autres	372	36
TOTAL	119 585	8 655

(1) Prix de revient net d'amortissement et de dépréciation, coupons courus inclus

(2) L'exposition nette est un calcul normalisé au niveau du groupe CNP Assurances, reflet de l'environnement actuel de marché et des politiques actuelles de participation aux bénéfices différée : les facteurs de passage d'une exposition brute à une exposition nette incluent les effets d'impôts différés et de participation aux bénéfices différée tels qu'ils seraient appliqués pour la comptabilité reflet en normes IFRS

5.3 CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	2 486 504	2 479 032	7 472	
Primes restant à émettre	1 892 760	1 892 760		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	593 745	586 273	7 472	
Créances nées d'opérations de réassurance	151 689	151 689		
Autres créances	5 203 822	5 203 822		
Personnel	198	198		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	691 393	691 393		
Débiteurs divers	4 512 231	4 512 231		
Capital appelé non versé	0	0		
TOTAL	7 842 016	7 834 544	7 472	

État des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	11 743 151	11 743 151		
Autres dettes	31 204 506	31 133 916	70 590	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	962 461	962 461		
Dettes nées d'opérations de réassurance	543 722	543 722		
Dettes envers des établissements de crédit	188 033	188 033		
Autres dettes	29 510 290	29 439 700	70 590	
Titres de créance négociables émis par l'entreprise				
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	11 997 428	11 926 839	70 590	
Personnel	388 527	388 527		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	484 359	484 359		
Créanciers divers	16 639 975	16 639 975		
TOTAL	42 947 657	42 877 067	70 590	

5.4 PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

5.4.1 Montant des placements dans les entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2019			Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées				
	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
Sociétés d'assurances												
ARIAL CNP ASSURANCES	43 380	0	0	43 380	43 380	0	0	43 380	0	0	0	0
AVENIR SANTÉ	1 099	401	0	1 500	0	0	0	0	1 099	401	0	1 500
CAIXA SEGUROS HOL- DING	435 527	0	0	435 527	0	0	0	0	435 527	0	0	435 527
CNP ASSURANCES BRA- SIL HOLDING LTDA	8 128	0	0	8 128	0	0	0	0	8 128	0	0	8 128
CNP ASSURANCES COM- PAÑIA DE SEGUROS	20 788	0	7 981	12 807	0	0	0	0	20 788	0	7 981	12 807
CNP CAUTION	464 917	0	0	464 917	0	0	0	0	464 917	0	0	464 917
CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS LIMITED	243 415	0	22 605	220 810	0	0	0	0	243 415	0	22 605	220 810
CNP EUROPE LIFE LIMI- TED	13 526	0	0	13 526	0	0	0	0	13 526	0	0	13 526
CNP LUXEMBOURG	32 000	0	0	32 000	0	0	0	0	32 000	0	0	32 000
CNP PARTNERS	173 929	0	0	173 929	0	0	0	0	173 929	0	0	173 929
CNP SANTANDER INSU- RANCE EUROPE DAC	111 670	0	0	111 670	0	0	0	0	111 670	0	0	111 670
CNP SANTANDER INSU- RANCE LIFE DAC	199 926	0	0	199 926	0	0	0	0	199 926	0	0	199 926
CNP SANTANDER INSU- RANCE SERVICES IRE- LAND LIMITED	2 400	0	0	2 400	0	0	0	0	2 400	0	0	2 400
CNP UNICREDIT VITA	726 775	0	281 496	445 279	0	0	0	0	726 775	0	281 496	445 279
MFPREVOYANCE	67 853	0	0	67 853	0	0	0	0	67 853	0	0	67 853
SINO-FRENCH LIFE IN- SURANCE COMPANY LIMITED	6 125	0	6 125	0	6 125	0	6 125	0	0	0	0	0
Sous-total	2 551 458	401	318 208	2 233 651	49 505	0	6 125	43 380	2 501 953	401	312 083	2 190 271
Autres sociétés												
270 INVESTMENTS	125 573	484 050	0	609 623	0	0	0	0	125 573	484 050	0	609 623
ÂGE D'OR EXPANSION	5 375	0	462	4 913	0	0	0	0	5 375	0	462	4 913
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	31 017	0	0	31 017	0	0	0	0	31 017	0	0	31 017
ASSURISTANCE	13 427	0	0	13 427	0	0	0	0	13 427	0	0	13 427
AXA INFRASTRUCTURE PARTNERS	20 897	0	0	20 897	20 897	0	0	20 897	0	0	0	0
AZIMUT	9 897	0	9 897	0	0	0	0	0	9 897	0	9 897	0
BABYLON INVESTMENTS BV	48 441	0	0	48 441	48 441	0	0	48 441	0	0	0	0
CANTIS	0	62	0	62	0	62	0	62	0	0	0	0
CARTERA PBTAMSI	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
CBPE CAPITAL VIII SPE- CIAL INVESTORS	10 108	0	2 900	7 208	0	0	0	0	10 108	0	2 900	7 208
CLEANTECH EUROPE II SPECIAL INVESTORS	119	0	0	119	0	0	0	0	119	0	0	119
CNP ASSURANCES PAR- TICIPAÇÕES LTDA	729 958	0	47 752	682 206	0	0	0	0	729 958	0	47 752	682 206
CNP FORMATION	37	0	34	3	0	0	0	0	37	0	34	3
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	50 631	0	0	50 631	0	0	0	0	50 631	0	0	50 631
CNP TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	914	4 000	0	4 914	0	0	0	0	914	4 000	0	4 914
CREDICOOP AFAVvDC	7 460	0	7 460	0	7 460	0	7 460	0	0	0	0	0
CTE	1 084 046	0	0	1 084 046	1 084 046	0	0	1 084 046	0	0	0	0
DIWISE	50	0	0	50	0	0	0	0	50	0	0	50
ECUREUIL VIE DÉVELOP- PEMENT	18	1 000	0	1 018	18	1 000	0	1 018	0	0	0	0
ECUREUIL VIE IN- VESTMENT	328 338	50 000	0	378 338	0	0	0	0	328 338	50 000	0	378 338
EPSENS	6 062	0	0	6 062	6 062	0	0	6 062	0	0	0	0
FILASSISTANCE SER- VICES	228	0	0	228	0	0	0	0	228	0	0	228
FORESTIÈRE CDC	2 567	2 620	0	5 187	2 567	2 620	0	5 187	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2019				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Dépré-				Dépré-				Dépré-			
(en milliers d'euros)	Actions	Autres	ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	ciations	VNC
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	9 489	0	0	9 489	0	0	0	0	9 489	0	0	9 489
GEOSUD	139 488	0	0	139 488	0	0	0	0	139 488	0	0	139 488
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GAZIÈRES	420 471	0	0	420 471	0	0	0	0	420 471	0	0	420 471
INFRA VIA	1 607	0	1 607	0	1 607	0	1 607	0	0	0	0	0
INFRA-INVEST	10 755	393 189	0	403 945	0	0	0	0	10 755	393 189	0	403 945
INFRA-INVEST FRANCE	102 001	136 803	0	238 804	0	0	0	0	102 001	136 803	0	238 804
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	44 174	0	7 264	36 910	0	0	0	0	44 174	0	7 264	36 910
DOMAINE DE LANCOSME	61	0	0	61	0	0	0	0	61	0	0	61
LYFE	100	150	97	153	0	0	0	0	100	150	97	153
MERIDIAM INFRASTRUCTURE	103 584	0	0	103 584	103 584	0	0	103 584	0	0	0	0
MERIDIAM TRANSITION	149 989	0	0	149 989	149 989	0	0	149 989	0	0	0	0
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	10 032	0	1 050	8 982	0	0	0	0	10 032	0	1 050	8 982
MONTPARVIE IV	5	13 523	0	13 528	0	0	0	0	5	13 523	0	13 528
MONTPARVIE V	5	0	0	5	0	0	0	0	5	0	0	5
OPEN CNP	35 000	0	0	35 000	0	0	0	0	35 000	0	0	35 000
SMCA	2 000	0	1 250	750	2 000	0	1 250	750	0	0	0	0
SOGESTOP K	156	0	89	66	0	0	0	0	156	0	89	66
SOGESTOP L	18 626	0	0	18 626	18 626	0	0	18 626	0	0	0	0
YOUSE HOME	100	710	34	776	0	0	0	0	100	710	34	776
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	20 986	0	0	20 986	20 986	0	0	20 986	0	0	0	0
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	50 966	0	0	50 966	50 966	0	0	50 966	0	0	0	0
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	8 767	0	0	8 767	8 767	0	0	8 767	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	63 521	0	0	63 521	63 521	0	0	63 521	0	0	0	0
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPORATE LOANS	260 215	0	0	260 215	260 215	0	0	260 215	0	0	0	0
BNP PARIBAS NOVO 2018	12 752	0	0	12 752	12 752	0	0	12 752	0	0	0	0
CM-CIC DEBT FUND 3	22 838	0	0	22 838	22 838	0	0	22 838	0	0	0	0
CNP LOANS INFRA COMPARTIMENT CLI N°3	150	0	0	150	0	0	0	0	150	0	0	150
CNP LOANS INFRA COMPARTIMENT CLI 123 SOLEIL	150	0	0	150	0	0	0	0	150	0	0	150
IDINVEST DETTE SENIOR	9 018	0	0	9 018	9 018	0	0	9 018	0	0	0	0
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTIMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	108 035	0	0	108 035	108 035	0	0	108 035	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT IMMOBILIER REAL ESTATE FCT 1	27 958	0	0	27 958	27 958	0	0	27 958	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	220 350	0	0	220 350	0	0	0	0	220 350	0	0	220 350
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	173 850	0	0	173 850	173 850	0	0	173 850	0	0	0	0
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	94 140	0	0	94 140	94 140	0	0	94 140	0	0	0	0
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	370 214	0	0	370 214	0	0	0	0	370 214	0	0	370 214
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	740 887	0	0	740 887	0	0	0	0	740 887	0	0	740 887

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2019			Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées				
	Actions	Dépré- Autres ciations		VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EURO- PEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	79 450	0	0	79 450	0	0	0	0	79 450	0	0	79 450
LYXOR DETTE MIDCAP	28 219	0	0	28 219	28 219	0	0	28 219	0	0	0	0
LYXOR DETTE MIDCAP II	17 175	0	0	17 175	17 175	0	0	17 175	0	0	0	0
LYXOR EUROPEAN SE- NIOR DEBT	76	0	0	76	76	0	0	76	0	0	0	0
NATIXIS FCT MONTPAR- NASSE DETTE PRIVEE COMPARTIMENT MONT- PARNASSE PLACEMENT PRIVE	187 900	0	0	187 900	0	0	0	0	187 900	0	0	187 900
OSTRUM DEBT SCS RAIF - ESSENTIAL INFRA DEBT FUND	21 714	0	0	21 714	21 714	0	0	21 714	0	0	0	0
PREDIREC IMMO 2019	6 182	0	0	6 182	6 182	0	0	6 182	0	0	0	0
SCHRODER COM- PARTIMENT IALA	158 432	0	0	158 432	0	0	0	0	158 432	0	0	158 432
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1	26 353	0	0	26 353	26 353	0	0	26 353	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	174 125	0	0	174 125	174 125	0	0	174 125	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	30 100	0	0	30 100	30 100	0	0	30 100	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE	21 922	0	0	21 922	21 922	0	0	21 922	0	0	0	0
TIKEHAU CORPORATE LEVERAGED LOAN FUND	7 216	0	0	7 216	7 216	0	0	7 216	0	0	0	0
TIKEHAU NOVO 2018	18 628	0	0	18 628	18 628	0	0	18 628	0	0	0	0
Autres sociétés *	643 940	0	33 987	609 953	643 940	0	33 987	609 953	0	0	0	0
Sous-total	7 144 034	1 086 107	113 881	8 116 260	3 293 993	3 682	44 303	3 253 372	3 850 040	1 082 425	69 578	4 862 888
Total par nature	9 695 492	1 086 508	432 089	10 349 911	3 343 498	3 682	50 428	3 296 752	6 351 994	1 082 826	381 661	7 053 159
TOTAL GÉNÉRAL		10 782 000	432 089	10 349 911		3 347 180	50 428	3 296 752		7 434 820	381 661	7 053 159

* Correspond à des FCPR et FDNC dont CNP Assurances détient moins de 50 % du capital

Cette note ne présente pas les sociétés immobilières qui figurent dans la rubrique « Terrains et constructions » à l'actif du bilan et plus précisément dans la rubrique « Parts et actions de sociétés immobilières non cotées » de l'annexe 5.1 Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation

5.4.2 Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation	31/12/2019	31/12/2018
Charges financières	12 935	9 474	22 409	88 019
Produits financiers	503 660	213 590	717 250	657 791

5.4.3 Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation	31/12/2019	31/12/2018
Créances	14 179	-9 460	4 720	14 478
Autres créances	14 179	-9 460	4 720	14 478
<i>État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	14 400	0	14 400	14 400
<i>Débiteurs divers</i>	-221	-9 460	-9 680	78
Autres dettes	40 886	298 956	339 843	701 394
<i>Créanciers divers</i>	40 886	298 956	339 843	701 394

5.4.4 Tableau des filiales et participations (art. L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
I - Filiales (détenues à plus de 50 %)													
23-25 MARIGNAN SAS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	31 291	1 018	102 147	85 726	85 726	100,00%	56 352	7 178	2 685	2 347	IMM
270 INVESTMENTS ⁽⁷⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	101 504	42 048	582 712	125 573	125 573	100,00%	484 050	0	47 984	35 342	PRIVATE EQUITY
36 MARBŒUF SAS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	28 317	201	51 532	55 694	55 694	100,00%	19 745	2 912	1 426	1 671	IMM
AEP 247 ⁽⁶⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	179 775	10	189 384	161 102	161 102	100,00%	0	2 389	5 620	224	IMM
AEW IMCOM 1 ⁽¹⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	154 783	2	181 231	102 119	102 119	100,00%	18 889	4 520	5 995	2 299	IMM
ALPINVEST FEEDER (EURO) V.C.V.	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	31 017	25 485	99,98%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
ASSURBAIL PATRIMOINE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	183 233	119 046	330 484	215 104	215 104	100,00%	0	7 667	15 668	57 973	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	19 312	16 433	51 580	58 382	58 382	85,83%	0	5 895	12 055	1 626	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 3 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	199 624	185 701	559 717	252 165	252 165	77,98%	150 046	6 369	-24 831	0	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 4 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	101 740	69 241	194 924	168 599	168 599	100,00%	0	0	17 042	7 325	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 5 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	3 362	1 679	5 844	8 225	8 225	100,00%	519	1 905	1 564	1 730	IMM
ASSURIMMEUBLE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	713 000	856 905	1 584 409	1 723 823	1 723 823	100,00%	0	11 405	4 676	15 190	IMM
ASSURISTANCE ⁽⁷⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	20 344	1 099	21 991	13 427	13 427	66,00%	0	5	3	0	DIV
AZIMUT ⁽⁷⁾	129, rue de Turenne - 75003 Paris	EUR	482	3 210	2 830	9 897	0	88,67%	0	1 145	-2 074	0	DIV

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
BAUDRY PONTHEU (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 460	36 542	92 500	44 559	44 559	99,91%	46 270	5 762	1 740	2 259	IMM
BERCY CRYSTAL (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	5 000	45 042	120 915	50 000	50 000	100,00%	66 486	6 263	818	2 850	IMM
CAIXA SEGUROS HOLDING (3)	SCN Quadra 01 Lote A Ed. N°1 - 15°, 16° e 17° Andares Brasilia - Brésil	EUR	746 285	-163 191	945 571	435 527	435 527	50,75%	0	0	351 004	175 963	ASS
CANOPEE (2)	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	47 210	4	49 901	47 200	47 200	99,98%	0	3 820	2 165	20 914	IMM
CARTERA PBTAMSI	Almagro, 36, 2 ^a planta - 28010 Madrid - Espagne	EUR	ND	ND	ND	15 000	14 110	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CBPE CAPITAL VIII SPECIAL INVESTORS	2, George Yard - EC3V 9DH Londres - Royaume-Uni	GBP	ND	ND	ND	10 108	6 598	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CICOGE (2)	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	37 320	64 017	109 751	198 786	198 786	100,00%	0	6 321	4 353	11 470	IMM
CIMO (2)	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	178 759	107 426	387 526	526 766	526 766	100,00%	0	14 459	90 351	26 099	IMM
CNP ASSURANCES BRASIL HOLDING LTDA (3)	Setor Comercial Norte, Quadra 01, Bloco A, n° 77, Sala 1702, parte Edifício n° 1, CEP 70710-900 Brasilia - Brésil	EUR	5 359	23 824	34 122	8 128	8 128	100,00%	0	0	4 665	1 839	ASS
CNP ASSURANCES COMPAÑÍA DE SEGUROS (3)	M.T. de Alvear 1541 (C1060AAC) - 1001 Buenos Aires - Argentine	EUR	2 528	10 053	41 799	20 788	12 807	76,47%	0	21 211	5 433	0	ASS
CNP ASSURANCES PARTICIPAÇÕES LTDA (3)	na Alameda Santos 1293 conj. 63 CEP 01419-904 São Paulo - Brésil	EUR	629 672	32 255	684 398	729 958	682 206	100,00%	0	0	21 574	0	DIV
CNP CAUTION (7)	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	258 735	222 890	774 102	464 917	464 917	100,00%	0	81 830	28 729	0	ASS
CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS LIMITED (3)	64 Arch. Makarios III ave. & 1 Karpenisiou Str, 1077 Nicosie - Chypre	EUR	90	139 206	144 613	243 415	220 810	100,00%	0	0	4 829	20 384	ASS

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
CNP EUROPE LIFE LIMITED ⁽³⁾	Embassy House Herbert Park Lane Ballsbridge Dublin 4 - Irlande	EUR	3 809	15 834	97 170	13 526	13 526	100,00%	0	0	-3 099	0	ASS
CNP LUXEMBOURG ⁽⁷⁾	10, rue de Reims - L - 2417 Luxembourg	EUR	32 000	-5 714	936 638	32 000	32 000	100,00%	0	123 226	-2 623	0	ASS
CNP PARTNERS ⁽³⁾	El Plantio Calle Ochandiano n° 10 Planta 2a - 28023 Madrid - Espagne	EUR	138 287	74 069	2 637 641	173 929	173 929	99,50%	0	272 424	974	0	ASS
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	54 955	54 955	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC ⁽³⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	53 000	78 743	957 711	111 670	111 670	51,00%	0	275 067	32 551	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC ⁽³⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	103 600	77 775	1 460 655	199 926	199 926	51,00%	0	489 632	49 909	38 250	ASS
CNP UNICREDIT VITA ⁽³⁾	Piazza Durante 11- 20131 Milan - Italie	EUR	381 699	485 901	16 360 528	726 775	445 279	57,50%	0	3 050 547	42 766	0	ASS
CŒUR MÉDITERRANÉE ⁽⁵⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	40 885	1 343	59 576	28 619	28 619	70,00%	12 933	0	1 554	1 062	IMM
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	1 131	9 731	23 317	11 301	11 301	100,00%	12 100	1 862	55	0	IMM
ECUREUIL VIE INVESTMENT ⁽⁷⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	328 338	49 821	475 768	328 338	328 338	100,00%	50 000	0	46 493	35 211	PRIVATE EQUITY
ÉQUINOX ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	41 404	-30 004	63 426	41 400	9 276	99,99%	50 287	1 617	-685	0	IMM
FARMORIC ⁽¹⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	162 051	203 420	460 801	176 605	176 605	100,00%	89 840	0	4 377	5 445	IMM
FONCIÈRE CNP ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	3 139	72 943	139 181	69 492	69 492	100,00%	62 608	5 004	18 859	25 000	IMM
FONCIÈRE ELBP ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	17 814	156 988	399 243	178 131	178 131	100,00%	207 312	16 849	2 680	0	IMM
FONCIÈRE HID ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 370	7 048	48 815	11 300	11 300	100,00%	35 900	4 092	749	656	IMM
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	Akersgaten 20 NO- 0158 Oslo - Norvège	SEK	ND	ND	ND	9 489	7 054	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
GALAXIE 33 ⁽¹⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	10 000	89 994	234 541	99 991	99 991	100,00%	126 609	11 625	3 171	2 090	IMM
GCK ⁽²⁾	15, Boulevard F.W. Raiffeisen - L - 2411 Luxembourg	EUR	10 529	2 407	22 795	100 994	100 994	80,00%	0	13 688	7 277	5 153	IMM
GEOSUD ⁽⁷⁾	2, rue des Martinets - 92569 Rueil Malmaison	EUR	122 140	169 617	175 903	139 488	139 488	98,00%	0	0	4 090	3 890	INFRA
GREEN QUARTZ ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	14	43 681	98 315	43 522	43 522	99,99%	53 392	3 906	159	1 124	IMM
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GA- ZIÈRES ⁽⁴⁾	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris	EUR	603 907	169 775	874 522	420 471	420 471	54,41%	0	0	100 802	52 900	INFRA
HOLDPIERRE ⁽⁵⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	87 129	52 273	159 659	95 030	95 030	100,00%	12 175	0	7 966	7 775	IMM
IMMAUCOM ⁽⁵⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	194 588	2	197 324	132 776	132 776	80,00%	0	0	2 541	2 141	IMM
INFRA-INVEST ⁽⁷⁾	1, rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg	EUR	6 265	-13 624	394 852	403 945	403 945	100,00%	0	0	15 848	0	INFRA
INFRA-INVEST FRANCE ⁽⁶⁾	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris	EUR	10 201	52 701	168 854	102 001	102 001	100,00%	136 803	0	4 645	5 667	INFRA
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MOR- GAN STANLEY) ⁽⁶⁾	6, place de la Répu- blique dominicaine - 75017 Paris	USD	18 076	0	18 076	44 174	8 875	64,94%	0	0	-42	0	INFRA
IRELAND PROPERTY INVESTMENT FUND ⁽⁵⁾	George's Court, 54-62 Townsend Street Dublin 2 - Irlande	EUR	303 809	20 224	324 792	314 450	314 450	100,00%	0	9 451	-808	8 350	IMM
ISSY VIVALDI ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	3 310	29 517	68 930	33 010	33 010	100,00%	31 862	4 671	1 706	0	IMM
JASMIN ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	19 010	0	43 998	19 000	19 000	99,95%	21 845	3 386	2 069	1 917	IMM
JESCO ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	40 801	25 985	67 069	28 051	13 913	55,00%	21 387	5 305	-16 738	0	IMM
KLEBER 46 ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	936	2 502	4 579	45 858	45 858	100,00%	22 404	2 447	1 385	1 579	IMM
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	79 450	79 450	66,67%	0	ND	ND	193	FDNC
LBP ACTIFS IMMO ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	525 072	1 520	555 025	384 251	384 251	100,00%	8 720	22 163	11 205	8 898	IMM
LESLY ⁽²⁾	22, rue du Docteur	EUR	45 071	-911	102 582	45 071	45 071	100,00%	53 596	5 973	842	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
	Lancereaux - 75008 Paris												
LUX GARE ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	435	4 536	22 055	12 219	12 219	100,00%	14 798	1 768	76	271	IMM
MFPREVOYANCE ⁽⁷⁾	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	81 774	109 146	618 851	67 853	67 853	51,00%	0	120 450	3 041	0	ASS
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	2, More London Riverside - SE1 2AP - Londres - Royaume- Uni	EUR	ND	ND	ND	10 032	6 654	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
MTP INVEST ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	566 105	-14 425	881 608	430 943	430 943	97,45%	279 374	20 356	16 270	15 188	IMM
NEUILLY PILOT ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	950	6 140	17 362	15 907	15 907	100,00%	9 548	879	165	0	IMM
NEW SIDE ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	1 947	40 492	92 449	38 939	38 939	100,00%	50 899	5 683	1 538	1 850	IMM
OPCI RASPAIL ⁽¹⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	685 938	371 654	1 836 450	918 574	918 574	82,62%	728 320	20 858	12 173	11 618	IMM
OPEN CNP ⁽⁷⁾	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris	EUR	30 000	-1 073	50 952	35 000	35 000	100,00%	0	0	-2 707	0	DIV
OREA ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	43 325	2 663	55 858	86 829	47 014	100,00%	5 574	5 925	981	475	IMM
PANTIN LOGISTIQUE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	5 810	32 709	111 520	71 508	71 508	100,00%	58 215	7 641	1 575	755	IMM
PARIS 08 ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	42 091	43 138	53 987	42 091	42 091	100,00%	4 560	2 337	1 019	1 684	IMM
PAYS-BAS RETAIL 2013 BV ⁽⁵⁾	Naritaweg 165, Telestone 8 - 1043 BV Amsterdam - Pays- Bas	EUR	17 500	2 321	49 603	17 500	17 500	100,00%	28 500	0	507	1 200	IMM
PIAL 34 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	15 001	87 359	252 699	141 001	78 231	100,00%	173 039	0	-25 110	0	IMM
RESIDENTIAL ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	33 801	31 750	33 651	33 801	33 801	100,00%	205	2 001	-431	0	IMM
SAPHIRIMMO ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	6 767	102 445	216 871	109 205	109 205	99,99%	101 596	9 687	716	4 385	IMM
SAS ALLERAY - SQUARE 15 ⁽¹⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	10 000	107 196	237 208	118 592	118 592	100,00%	116 947	0	1 395	3 100	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
SCI DE LA CNP ⁽⁷⁾	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris	EUR	59 711	35 660	103 605	146 370	146 370	100,00%	5 000	6 557	2 557	2 553	IMM
SECRETS ET BOËTIE ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 201	28 594	79 384	42 001	42 001	100,00%	42 205	3 970	1 664	1 470	IMM
SILK HOLDING ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	27 592	7 906	86 759	54 437	54 437	100,00%	47 564	0	1 314	1 214	IMM
SONNE ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	2	12 445	54 529	14 127	14 127	99,95%	40 504	2 274	-552	0	IMM
TERRE NEUVE 4 IMMO ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	6 601	59 423	138 818	66 001	66 001	100,00%	66 360	10 371	4 541	4 225	IMM
THEEMIM ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	26 636	60 017	103 388	84 646	84 646	100,00%	10 730	0	5 618	7 298	IMM
US REAL ESTATE 270 SAS ⁽⁷⁾	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris	EUR	120 012	1 649	245 419	120 012	120 012	100,00%	183 206	0	7 010	5 631	IMM
US REAL ESTATE EVJ SAS ⁽⁷⁾	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris	EUR	120 063	1 665	245 416	120 063	120 063	100,00%	171 966	0	7 011	5 625	IMM
AMP Capital Wagram 92 Property Invest- ment (WAGRAM 92) ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	9 023	9 511	22 609	20 377	20 377	100,00%	12 248	1 715	497	0	IMM
WOODLAND INVEST ⁽²⁾	8 bis, rue de Châ- teaudun - 75009 Paris	EUR	8 000	-1 371	18 647	8 000	8 000	100,00%	9 600	874	-208	0	IMM
YBRY PONT DE NEUILLY ⁽¹⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	10 501	95 550	228 248	106 493	106 493	100,00%	119 832	0	-211	3 335	IMM
YELLOWALTO ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux	EUR	9 973	92 079	288 826	101 273	101 273	100,00%	177 126	0	7 717	6 881	IMM
RESIDAVOUT ⁽¹⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	2 834	25 497	48 721	28 331	28 331	100,00%	18 889	1 875	369	161	IMM
EUROPE PROPERTIES INVESTMENTS ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	1 037	9 104	191 960	10 037	10 037	100,00%	179 921	0	1 899	1 525	IMM
GF DE LA FORÊT DE NAN ⁽²⁾	8 bis, rue de Châ- teaudun - 75009 Paris	EUR	1 934	806	2 754	11 653	11 653	99,99%	0	55	-101	0	FOR
SCHRODER COMPARTMENT IALA	8-10, rue Lamennais - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	158 432	158 432	100,00%	0	ND	ND	7 775	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	370 214	370 214	100,00%	0	ND	ND	3 164	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	740 887	740 887	100,00%	0	ND	ND	5 849	FDNC

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
NATIXIS FCT MONTPARNASSE DETTE PRIVEE COMPARTIMENT MONTPAR- NASSE PLACEMENT PRIVE	21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13	EUR	ND	ND	ND	187 900	187 900	100,00%	0	ND	ND	5 920	FDNC
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	220 350	220 350	55,19%	0	ND	ND	4 013	FDNC
II - Participations (détenues entre 10 et 50 %)													
17 CAPITAL FUND 3	32, Grosvenor Gar- dens SW1W0DH Londres – Royaume Uni	EUR	ND	ND	ND	30 781	17 181	10,04%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
5/7 RUE SCRIBE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	479	33 005	82 589	7 302	7 302	15,00%	6 414	4 663	2 883	344	IMM
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX EURO MASTER VI	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	76 589	42 538	22,47%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
ARIAL CNP ASSURANCES ⁽⁷⁾	32, avenue Émile Zola - 59370 Mons-en- Barœul	EUR	10 848	94 208	19 963 977	43 380	43 380	40,00%	0	0	2 173	0	ASS
AUGUST EQUITY PARTNERS III A	10 Slingsby Place St Martin's Courtyard Covent Garden - WC2E 9AB - London	GBP	ND	ND	ND	9 852	7 946	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECON- DARY INFRASTRUCTURE CREDIT	23-25 Avenue Fran- klin Delano Roosevelt - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	50 966	50 966	16,67%	0	ND	ND	480	FDNC
AXA INFRASTRUCTURE PARTNERS ⁽⁷⁾	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	-212 276	217 877	7 748	20 897	973	12,91%	0	0	2 087	0	INFRA
AXE FRANCE ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	2 501	56 490	125 717	43 085	43 085	50,00%	27 618	10 091	4 145	1 734	IMM
BABYLON INVESTMENTS BV ⁽⁷⁾	Amstelveenseweg 760, (1081JK) Am- sterdam - Pays-Bas	EUR	0	108 195	288 826	48 441	48 441	44,44%	0	772	23 211	0	INFRA
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	USD	ND	ND	ND	8 767	8 767	12,21%	0	ND	ND	0	FDNC
BNP PARIBAS NOVO 2018	1, boulevard Hauss- mann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	12 752	12 752	15,15%	0	ND	ND	120	FDNC
CDC CAPITAL III	41, avenue de Frie- dland - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 840	13 217	37,43%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CDC CAPITAL III B	41, avenue de Frie- dland - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	8 066	675	47,25%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CERTIVIA SICAV ⁽⁵⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	82 500	5 010	138 574	10 945	10 945	13,30%	0	0	-1 197	99	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND II	Carinthia House, 9-12, The Grange GY1 4BF St Peter Port Guernesey Royaume-Uni	EUR	ND	ND	ND	15 621	14 762	15,63%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND III	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	22 744	18 162	11,01%	0	ND	ND	262	PRIVATE EQUITY
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND IV	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	24 704	8 472	10,00%	0	ND	ND	175	PRIVATE EQUITY
CM-CIC DEBT FUND 3	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	22 838	22 838	12,22%	0	ND	ND	739	FDNC
CREDICOOP AFAVyDC ⁽⁸⁾	Adolfo Alsina n° 633, Piso 3, Ciudad Autónoma de Buenos Aires - Argentine	EUR	730	-18	1 015	7 460	0	29,84%	0	0	150	0	DIV
CTE ⁽⁷⁾	69-17, rue de Miro- mesnil - 75008 Paris	EUR	2 700 009	2 516 399	8 247 155	1 084 046	1 084 046	20,00%	0	0	171 299	62 524	INFRA
D&P PME IV	152, avenue de Malakoff - 75116 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 259	288	28,71%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
DBAG FUND VI FEEDER GMBH & CO KG	Boersenstrasse 1, D- 60313 Francfort-sur- le-Main - Allemagne	EUR	ND	ND	ND	11 999	10 520	26,56%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
DÉFENSE CB3 ⁽¹⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	13 100	102 341	120 713	52 828	25 065	25,00%	4 039	21	-15 192	0	IMM
EMZ 7-I	11, rue Scribe - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	12 510	4 057	11,90%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
EUROFFICE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	82 589	0	81 575	24 119	15 261	18,48%	0	0	-4 947	0	IMM
FARMAN ⁽¹⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	25 000	171 366	224 247	80 872	80 872	50,00%	25 414	16 627	9 637	4 513	IMM
FLI ⁽⁷⁾	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	104 500	930 837	1 429 293	71 749	71 749	11,48%	0	15 479	436	1 321	IMM
FONCIÈRE ECUREUIL II ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	45 188	1 032	52 288	13 729	11 526	21,77%	0	0	5 054	934	IMM
FONDS DE CONSOLIDATION ET DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES II	59, rue de la Boétie CS 10017 - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	12 249	6 421	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
GF FRANCE EST ⁽⁷⁾	8 bis, rue de Châ- teaudun - 75009 Paris	EUR	24 479	4 516	29 645	7 092	7 092	28,97%	0	2 473	361	163	FOR

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
GREEN RUEIL ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 555	77 887	198 932	45 546	45 546	50,00%	50 525	16 161	5 107	2 296	IMM
HEMISPHERE HOLDING ⁽⁷⁾	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	6 715	52 603	62 145	12 265	12 265	20,00%	0	0	2 722	605	IMM
ISSY ÎLOT 13 ⁽²⁾	91-93, boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15	EUR	45 000	0	82 515	22 500	22 500	50,00%	16 089	8 444	3 170	2 370	IMM
INITIATIVE & FINANCE II	96, avenue d'Iéna - 75783 Paris	EUR	ND	ND	ND	13 377	12 385	11,43%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
INVISION V FEEDER	Grafenaustrasse 7 - 6300 Zug - Suisse	EUR	ND	ND	ND	15 674	9 905	23,38%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	94 140	94 140	48,70%	0	ND	ND	308	FDNC
LIBERTÉ ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	25 350	106 334	224 954	51 003	51 003	50,00%	58 198	19 789	10 365	5 914	IMM
LYXOR DETTE MIDCAP II	17, Cours Valmy - 92987 Paris La Défense	EUR	ND	ND	ND	17 175	17 175	33,33%	0	ND	ND	76	FDNC
MERIDIAM INFRASTRUCTURE ⁽⁷⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	543 760	1 427	1 428 475	103 584	103 584	19,02%	0	29	403 920	3 771	INFRA
MERIDIAM TRANSITION ⁽⁷⁾	4, pl. de l'Opéra - 75002 Paris	EUR	240 371	0	258 609	149 989	104 889	42,86%	0	0	-4 778	0	INFRA
OFELIA ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	12 609	20 903	36 965	11 916	11 916	33,33%	45 731	0	3 443	1 183	IMM
OFFICE CB 21 ⁽⁷⁾	10, avenue Kleber - 75016 Paris	EUR	366 123	-12 448	375 684	82 553	82 553	25,00%	0	0	21 962	5 468	IMM
OPC 1 ⁽⁷⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	33 164	1 540	37 084	6 946	6 946	19,67%	0	1 851	1 778	699	IMM
OPC 2 ⁽⁷⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	71 984	41	98 652	27 505	27 505	42,15%	0	2 681	975	3 575	IMM
OSTRUM DEBT SCS RAIF - ESSENTIAL INFRA DEBT FUND	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	21 714	21 714	37,50%	0	ND	ND	0	FDNC
PARTECH GROWTH	12, rue de Penthièvre - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	40 000	37 592	14,40%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
PARTECH INTERNATIONAL VI	12, rue de Penthièvre - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 706	7 636	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
PARTECH VENTURES V	12, rue de Penthièvre - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 605	534	13,93%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
PBW II REAL ESTATE FUND ⁽⁵⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	31	42 244	82 284	51 946	1 721	14,57%	0	0	3 188	5 400	IMM
POLARIS PRIVATE EQUITY IV	Malmøgade 3 DK- 2100 - Copenhague - Danemark	DKK	ND	ND	ND	40 153	23 837	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
PYRAMIDES 1 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	19 603	3 926	43 654 859	9 706	9 706	45,00%	8 174	0	1 207 804	6 002	IMM
QUADRILLE TECHNOLOGIES III	16, place de la Made- leine - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 000	13 688	11,11%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
RUE DU BAC ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	25 240	176 161	230 267	86 192	86 192	50,00%	24 578	14 896	7 810	3 671	IMM
RUEIL NEWTON ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	1 558	28 002	61 241	15 508	15 508	50,00%	14 810	420	-955	0	IMM
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	N/A	ND	ND	30 100	30 100	50,00%	0	ND	ND	0	FDNC
SILVERSTONE ⁽⁵⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	84 319	5 357	94 740	16 422	16 422	19,61%	980	0	-170	127	IMM
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE ⁽²⁾	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris	EUR	3 048	1	427 491	27 567	27 567	22,00%	52 005	97 183	77 382	14 321	IMM
SOFINNOVA CAPITAL VII	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 500	19 250	10,42%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
SOFINNOVA CAPITAL VIII	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 500	9 375	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
SOGESTOP L ⁽⁷⁾	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	22 897	19 707	42 724	18 626	18 626	50,00%	0	0	-24	0	DIV
SUNLIGHT ⁽⁵⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	73 861	23 180	101 374	38 269	38 269	46,99%	0	0	4 267	2 558	IMM
TRILANTIC CAPITAL PARTNERS V (EU- ROPE)	375, Park Avenue 30th Floor - NY 10152 - New-York - États- Unis	EUR	ND	ND	ND	49 737	32 544	12,77%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
OCTOBER SME III	41, rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	20 052	18 000	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
SOFINNOVA CROSSOVER I S.L.P.	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	80 000	7 342	20,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
ALVEN CAPITAL IV OPPORTUNITY F	1, pl André Malraux - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 000	5 460	12,99%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
LATOUR CO-INVEST HYGEE	2, rue Washington - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 558	11 558	26,27%	0	ND	N/A	0	PRIVATE EQUITY
LBPAM EUROPEAN DEBT FUNDS COM- PARTIMENT IMMOBILIER REAL ESTATE FCT 1	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	27 958	27 958	48,33%	0	ND	ND	935	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	173 850	173 850	50,00%	0	ND	ND	2 410	FDNC

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
FUND 2	tion - 75737 Paris Cedex 15												
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	26 353	26 353	46,40%	0	ND	ND	0	FDNC
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR COR- PORATE LOANS	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	260 215	260 215	33,79%	0	ND	ND	8 545	FDNC
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	174 125	174 125	31,88%	0	ND	ND	2 589	FDNC
LYXOR DETTE MIDCAP	17, Cours Valmy - 92987 Paris La Défense	EUR	ND	ND	ND	28 219	28 219	24,15%	0	ND	ND	1 276	FDNC
IDINVEST DETTE SENIOR	117, Avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 018	9 018	17,79%	0	ND	ND	104	FDNC
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	63 521	63 521	15,00%	0	ND	ND	2 460	FDNC
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	2, rue du Fort Bour- bon - L - 1249 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	20 986	20 986	11,90%	0	ND	ND	214	FDNC
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	21 922	21 922	14,63%	0	ND	ND	473	FDNC
TIKEHAU NOVO 2018	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	18 628	18 628	14,16%	0	ND	ND	283	FDNC
TIKEHAU CORPORATE LEVERAGED LOAN FUND	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 216	7 216	13,04%	0	ND	ND	181	FDNC
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	2-4, rue Eugène Ruppert - L - 2453 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	108 035	108 035	10,58%	0	ND	ND	1 913	FDNC
B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
Filiales françaises						21 811	21 096		595 259			3 839	
Filiales étrangères						2 519	2 400		0			0	
Participations dans les sociétés françaises						80 682	55 901		41 078			9 588	
Participations dans les sociétés étrangères						21 542	8 014		0			0	
C - Renseignements globaux sur les titres (A+B)													
Filiales françaises						11 982 456	11 787 698		5 060 815			462 748	
Filiales étrangères						3 308 466	2 932 767		43 298			243 060	
Participations dans les sociétés françaises						3 786 229	3 522 854		375 654			156 670	
Participations dans les sociétés étrangères						408 555	225 355		0			6 051	

(1) Données 31/12/2019 - Comptes définitifs

(2) Données 31/12/2019 - Comptes provisoires

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
(3) Données 31/12/2019 IFRS													
(4) Données 15/11/2019													
(5) Données 30/09/2019													
(6) Données 30/06/2019													
(7) Données 31/12/2018													
(8) Données 30/09/2018													

5.4.5 Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
SCI HOLDIHEALTH EUROPE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
13/15 VILLE L'ÉVÊQUE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
5/7 RUE SCRIBE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
27 PROVENCE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
85 RICHELIEU	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
GALAXIE 33	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
AIC LA DAME BLANCHE	SCI	139-147, Rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff
AMIRAL BRUIX	SCI	6, place de la Pyramide - Tour Majunga - 92908 La Défense
AMP Capital Wagram 92 Property Investment (WAGRAM 92)	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
BAUDRY PONTHEU	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
BAUME MIROMESNIL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
BERCY CRYSTAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANOPÉE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANTIS	GIE	16-18, place du Général Catroux - 75017 Paris
CIMO	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
CITY HALL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CNP IMMOBILIER	SCI	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris
CNP TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	GIE	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris
COMMERCIAL REAL ESTATE LOANS	SCA	2-4, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
COEUR PASSY	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CRYSTAL DÉFENSE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
DALLE 3	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
DAS GOETHE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
DISTRIPOLE PORTE DE FRANCE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
EdR REAL ESTATE	SCA	20, boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
ÉOLE RAMBOUILLET	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ÉQUINOX	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
FARMAN	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
FLI	SCI	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
FONCIÈRE CNP	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
FONCIÈRE ELBP	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
GF BAUFFREMONT	SC	8, bis rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE LA FORÊT DE NAN	SC	8, bis rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE LA GRANDE HAYE	SC	8, bis rue de Châteaudun - 75009 Paris
LA FORÊT GÉRÉE III GF DE L'ÎLE-DE-FRANCE	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF FRANCE EST	SCI	8, bis rue de Châteaudun - 75009 Paris
LA FORÊT GÉRÉE IV GF PICARDIE NAVARRE	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF SELLIÈRES VAUCHASSIS	SC	8, bis rue de Châteaudun - 75009 Paris
GREEN QUARTZ	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
GREEN RUEIL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
GROUPEMENT PROPRIÉTÉS CDC CNP	SC	45, avenue Victor Hugo - 93530 Aubervilliers
HABIMMO	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
HEMISPHERE HOLDING	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
ISSY DESMOULINS	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ISSY ÎLOT 13	SCI	91-93, boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
ISSY VIVALDI	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris

Nom	Forme juridique	Siège social
JASMIN	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
JESCO	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
JULIE	SCI	91-93, boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
L'AMIRAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
DOMAINE DE LANCOSME	SNC	Château Robert - 36500 Vendoeuvres
LESLY	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
LIBERTÉ	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
MASSENA NICE	SCI	6, place de la Pyramide - Tour Majunga - 92908 La Défense
MAX	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
MTP ERLON	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
NATURE ÉQUIPEMENTS 1	SCI	28, avenue Victor Hugo - 75116 Paris
NATURIM	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
NEW SIDE	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
NEXT ESTATE INCOME FUND	SCA	167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-Les-Moulineaux
PANTIN LOGISTIQUE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
PARIS 08	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
PASSAGE DU FAIDHERBE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
PEGASE	SCI	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris
RASPAIL	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
RESIDAVOUT	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RESIDENTIAL	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
RSS IMMO	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
RUE DE RENNES (136)	SCI	6, place de la Pyramide - Tour Majunga - 92908 La Défense
RUE DU BAC	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
RUEIL NEWTON	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
SAPHIRIMMO	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
SCI ALLERAY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris
SECRETS ET BOËTIE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
SICAC	SCI	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE	SCI	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris
SONNE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
TERRE NEUVE 4 IMMO	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
VENDOME EUROPE	SCI	6, place de la Pyramide - Tour Majunga - 92908 La Défense
VICTOR HUGO 147	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS	SCA	46A, avenue J.F. Kennedy - L - 1855 Luxembourg
WHITEHALL 2008	SCA	2, rue du Fosse - L - 1536 Luxembourg
90 TERNES	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
EUROPARALLÈLE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
ICV	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
ISSY AQUAREL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris

5.5 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

5.5.1 Composition du capital social

	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions		
Nombre d'actions ordinaires existantes	686 618 477	686 618 477
Nombre d'actions propres	-505 717	-598 643
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	686 112 760	686 019 834

5.5.2 Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice

Mouvements	Nombre d'actions
Acquisitions	2 235 611
Cessions	2 328 537

Nombre et valeur à la clôture

Mouvements	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions	505 717	598 643
Valeur comptable des actions en euro	8 988 500	11 341 844

5.6 RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION

Dénomination (en milliers d'euros)	Nature des réserves	31/12/2018	Affectation du résultat 2018	Résultat 2019	Variation de l'exercice	31/12/2019
Capital social	Statutaire	686 618				686 618
Prime d'émission	Statutaire	1 736 332				1 736 332
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	38 983				38 983
Réserve spéciale des plus- values à long terme	Réglementaire	1 396 309				1 396 309
Réserve de capitalisation	Réglementaire	2 235 522			-4 204	2 231 318
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	69 334	774			70 109
Réserves facultatives	Autre	2 275 139	-774			2 274 364
Réserve pour éventualité	Autre	338 850				338 850
Report à nouveau *		2 127 957	554 595			2 682 552
Résultat de l'exercice		1 165 360	-1 165 360	1 343 388		1 343 388
TOTAL GÉNÉRAL		12 070 405	-610 765	1 343 388	-4 204	12 798 823

5.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.7.1 Comptes de régularisation actif/passif

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2019		31/12/2018	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	2 357 117		2 571 352	
Frais d'acquisition reportés	78		155	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	
Charges payées d'avance	24 939		19 545	
Produits à recevoir	51 944		59 725	
Amortissement actuariel (produits)	3 849 924		5 409 072	
Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme	1 198 379		1 409 285	
Produits comptabilisés d'avance		47 943		47 680
Amortissement actuariel (charges)		2 085 396		3 215 095
Intérêts perçus d'avance		-4 088		-4 304
Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme		420 154		418 401
TOTAL	7 482 381	2 549 405	9 469 135	3 676 872

5.7.2 Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Autres créances	281 860	300 775	303 911	248 064
■ Personnel				
■ Débiteurs divers	281 860	300 775	303 911	248 064
Comptes de régularisation actif	2 409 061	2 631 077		
■ Intérêts et loyers acquis non échus	2 357 117	2 571 352		
■ Frais d'acquisition reportés				
■ Autres comptes de régularisation	51 944	59 725		
Autres dettes			2 109 173	1 938 198
■ Personnel			387 191	363 238
■ Créanciers divers			1 721 981	1 574 960
TOTAL	2 690 921	2 931 852	2 413 084	2 186 262

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Comptes de régularisation actif			5 073 320	6 838 058
■ Frais d'acquisition reportés			78	155
■ Amortissement actuariel			3 849 924	5 409 072
■ Autres comptes de régularisation			24 939	19 545
■ Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme			1 198 379	1 409 285
Comptes de régularisation passif	2 549 405	3 676 872		
■ Produits comptabilisés d'avance	47 943	47 680		
■ Amortissement actuariel	2 085 396	3 215 095		
■ Intérêts perçus d'avance	-4 088	-4 304		
■ Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme	420 154	418 401		
TOTAL	2 549 405	3 676 872	5 073 320	6 838 058

5.7.3 Détail de la provision pour risques et charges

Intitulé de la provision (en milliers d'euros)	Objet	31/12/2019	31/12/2018
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	1 678	2 400
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	140 326	54 634
TOTAL		142 004	57 034

5.7.4 Actifs en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise (en milliers)	Contre-valeur (en milliers d'euros)
Autres placements			3 184 241
	Dollar US	914 477	814 026
	Couronne Suédoise	804 024	76 964
	Franc Suisse	367 271	338 374
	Dollar Canadien	55 781	38 211
	Livre Sterling	1 416 370	1 664 750
	Yen	30 718 600	251 916

5.8 DETAIL DE LA VARIATION DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE BRUTES DE REASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Au résultat		
1. Charges des provisions d'assurance vie	-2 548 614	-7 117 888
2. Variation des cours de change	-169	-1 004
3. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	2 687 134	4 014 702
Intérêts techniques incorporés	617 477	695 650
Participation aux bénéfices incorporée	2 069 657	3 319 052
4. Utilisation des provisions pour participations aux bénéfices	2 070 564	1 576 515
TOTAL	2 208 916	-1 527 675
Au bilan		
Variation des provisions mathématiques		
1. Provisions d'assurance vie à la fin de l'exercice	247 205 594	244 995 930
2. Provisions d'assurance vie au début de l'exercice	-244 995 930	-246 522 997
TOTAL	2 209 664	-1 527 068

5.9 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ISSUES DES CONTRATS PERP

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Engagements d'assurance libellés en euros - provisions mathématiques des rentes en cours de constitution	1 114 022	1 092 794
Engagements d'assurance libellés en unités de compte	167 048	146 585
Provisions techniques spéciales des opérations en unités de rentes	439 160	412 108
TOTAL	1 720 231	1 651 487

5.10 PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Montant de la plus ou moins-value latente globale nette article R. 343-5	17 733 416	11 604 369
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	0	0
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	0	0
Bénéfice net réel hors impact du transfert de charge sur la provision pour risque d'exigibilité	1 343 388	1 165 360

Note 6 | Compte de résultat

6.1 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019			31/12/2018
	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et participations	Autres revenus et frais financiers	Total 2019	
Produits des placements				
Revenus des participations	460 776	- 222 104	238 672	129 827
Revenus des placements immobiliers	- 1 260	539 261	538 001	491 283
Revenus des autres placements	49 718	5 602 825	5 652 543	6 187 713
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	130 632	729 831	860 463	994 057
Revenus des placements	639 866	6 649 813	7 289 679	7 802 880
Autres produits des placements	71 907	658 179	730 086	1 325 415
Profits provenant de la réalisation des placements	5 476	3 695 937	3 701 414	2 111 997
Total produits des placements	717 250	11 003 929	11 721 179	11 240 292
Charges des placements				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, agios...)	0	578 889	578 889	599 915
Autres charges des placements	22 252	1 016 296	1 038 548	1 244 621
Pertes provenant de la réalisation des placements	157	2 099 081	2 099 237	1 949 634
Total charges des placements	22 408	3 694 266	3 716 675	3 794 170
PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	694 841	7 309 663	8 004 504	7 446 122

6.2 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS TECHNIQUES

CATEGORIE VIE

Catégories 1 à 19 (en milliers d'euros)	Contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libes)	Contrats individuels d'assurance temporaire décès (y compris groupes ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements libes) (y compris groupes ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime périodique (y compris groupes ouverts)	Contrats collectifs d'assurance en cas de décès	Contrats collectifs d'assurance en cas de vie	Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à prime unique (ou versements libes)	Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à primes périodiques	Contrats collectifs relevant de l'article L. 441 -1 du code des assurances	PERP	Garanties donnant lieu à provision de diversification dit « Euro-croissance »	Acceptations en réassurance (vie)	TOTAL
Primes	1 329 337	82 828	10 242 550	56 505	1 989 144	48 235	3 457 328	2 427	315 897	88 239	1 501	3 729 011	21 343 001
Charges des prestations	287 407	27 946	15 904 034	53 172	803 673	209 001	3 036 069	30 989	560 849	65 775	3 459	242 093	21 224 469
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	1 003 516	368	-7 150 648	-8 917	-50 904	-209 564	4 181 633	7 668	-251 285	38 609	9 152	3 819 358	1 388 986
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	0	3 934 973	58 199	0	26 823	0	146 230	4 166 226
Solde de souscription	38 414	54 514	1 489 164	12 250	1 236 375	48 798	174 600	21 969	6 333	10 678	-11 110	-186 211	2 895 773
Frais d'acquisition	4 461	9 950	127 516	4 872	737 733	-5 293	48 714	44	12 745	1	14	65 140	1 005 897
Autres charges de gestion nettes	29 388	5 026	1 088 844	3 505	176 210	22 618	218 400	850	-65	11 234	0	22 133	1 578 143
Charges d'acquisition et de gestion nettes	33 849	14 975	1 216 360	8 376	913 944	17 326	267 114	894	12 680	11 235	14	87 273	2 584 040
Produit net des placements	180 660	966	6 283 599	18 364	21 021	139 039	244 287	21 767	255 939	45 355	25 621	322 077	7 558 694
Participation aux résultats et intérêts techniques	174 328	726	5 794 356	15 280	4 167	142 254	230 732	16 730	471 623	44 798	14 498	3 532	6 913 024
Solde financier	6 332	239	489 243	3 084	16 854	-3 215	13 555	5 037	-215 684	557	11 123	318 545	645 670
Primes cédées	3 155	69	270 134	57	127 788	40 097	87 664	0	177 708	0	0	6 133	712 804
Part des réassureurs dans les charges des prestations	6 797	0	662 302	898	57 729	28 930	75 392	0	310 896	0	0	11 856	1 154 801
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-1 804	0	-315 074	-880	-23 209	49 229	183 632	0	88 843	0	0	16 392	-2 870
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-2 261	0	56 798	2	-627	3 596	2 398	0	0	0	0	0	59 905
Commissions reçues des réassureurs	316	0	49 518	9	53 641	673	17 599	0	0	0	0	914	122 670
Solde de la réassurance	-106	-69	183 409	-27	-40 254	42 331	191 357	0	222 032	0	0	23 029	621 701
RÉSULTAT TECHNIQUE	10 790	39 709	945 456	6 930	299 031	70 588	112 398	26 112	0	0	0	68 090	1 579 104

Hors compte													
Montant des rachats	283 941	325	8 105 202	14 522	0	23 166	970 595	13 219	41 851	40 663	2 344	277 592	9 773 421
Intérêts techniques bruts de l'exercice	2 523	387	484 167	9 898	0	98 683	36	7 285	0	0	14 498	0	617 477
Provisions techniques brutes à la clôture	7 171 230	46 757	224 525 639	689 320	1 382 363	4 008 574	34 758 864	518 708	15 990 710	1 808 797	356 695	13 052 401	304 310 058
Provisions techniques brutes à l'ouverture ⁽¹⁾	5 540 061	48 292	224 682 566	682 798	1 285 006	4 032 569	32 218 130	495 167	15 769 696	1 713 877	275 809	9 440 115	296 184 087

(1) Les provisions techniques brutes à l'ouverture tiennent compte de reclassements impactant la catégorie « Autres contrats individuels d'assurance vie à prime périodique » à hauteur de 182,5 M€ vers principalement les catégories « Contrats de capitalisation à prime unique » à hauteur de 152,5 M€ et « Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à prime unique (ou versements libres) » pour 25,8 M€

CATEGORIE NON-VIE

Catégories 20 à 39 (en milliers d'euros)	Dommmages corpo- rels contrats indivi- duels	Dommmages corpo- rels contrats collec- tifs	Acceptations	Total
Primes acquises	13 146	1 342 443	407 722	1 763 311
1a. Primes	13 147	1 348 627	402 043	1 763 817
1b. Variation des primes acquises et risques en cours	1	6 184	-5 679	506
Charges des prestations	-35 054	987 802	286 184	1 238 932
2a. Prestations et frais payés	1 981	915 352	317 255	1 234 588
2b. Charges des provisions pour prestations et di- verses	-37 035	72 450	-31 071	4 344
Solde de souscription	48 200	354 641	121 538	524 379
Frais d'acquisition	173	455 312	5	455 490
Autres charges de gestion nettes	2 295	45 101	20 303	67 699
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 467	500 413	20 309	523 189
Produits des placements	296	109 843	52 286	162 426
Participation aux résultats	2 606	18 383	15 767	36 757
Solde financier	-2 310	91 460	36 519	125 669
Part des réassureurs dans les primes acquises	4	77 209	0	77 213
Part des réassureurs dans les prestations payées	0	72 015	0	72 015
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	2	-81 747	0	-81 745
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	3 130	0	3 130
Commissions reçues des réassureurs	2	19 809	0	19 811
Solde de la réassurance	0	-64 003	0	-64 003
RÉSULTAT TECHNIQUE	43 423	-118 315	137 748	62 857
Hors compte				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (clôture)	25	28 329	30 378	58 732
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (ouverture)	24	22 144	36 057	58 226
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	9 183	3 211 525	1 527 601	4 748 310
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	8 026	3 133 728	1 566 514	4 708 268
Autres provisions techniques (clôture)	105 313	1 089 268	212 021	1 406 603
Autres provisions techniques (ouverture)*	140 899	1 070 429	216 764	1 428 092

* Les autres provisions techniques d'ouverture sont présentées hors provisions pour participation aux bénéfices et ristournes et hors provisions pour égalisation

6.3 TRANSFERTS DE RICHESSES EURO-CROISSANCE

Informations relatives au mécanisme temporaire de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification.

La collecte nette de l'année 2019 des contrats Eurocroissance ayant bénéficiés d'un transfert de richesse s'établit à 61 803 389,35 euros.

En application du 1° de l'arrêté du 13 juillet 2016, le pourcentage de plus-value latente transférée du fonds général vers le fonds « Eurocroissance » est de 0,017193 %.

En application du 2° de l'arrêté du 13 juillet 2016, le taux de plus-value latente avant transfert d'actifs est de 10,974722 %.

En application du 3° de l'arrêté du 13 juillet 2016, le taux de plus-value latente après transfert d'actifs est de 10,973235 %.

6.4 CHARGES DE PERSONNEL

La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Salaires	167 705	177 869	-5,7%
Charges sociales	105 672	63 206	67,2%
Autres	9 148	9 340	-2,1%
TOTAL	282 524	250 416	12,8%

6.5 COMMISSIONS

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe et afférent aux acceptations, comptabilisé pendant l'exercice, est de 2 618 534 K€.

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de CNP Assurances qui distribuent ses produits.

6.6 VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Détail des autres produits non techniques	11 291	47 809
Intérêts sur prêts divers	379	40
Autres produits non techniques	0	465
Reprise non technique réserve de capitalisation	10 913	47 303
Détail des autres charges non techniques	96 628	13 730
Dotations non technique réserve de capitalisation	12 923	1 986
Autres charges non techniques	83 705	11 744
Détail des produits exceptionnels	5 976	82 926
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Produits exceptionnels	719	5 967
Reprises des provisions pour risques et charges	5 257	76 959
Produits de cessions d'immobilisations d'exploitation	0	0
Détail des charges exceptionnelles	84 380	24 239
Pertes sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles de l'exercice	3 456	12 047
Amortissements exceptionnels	22 598	1 196
Dotations aux provisions pour risques et charges	58 326	10 996

6.7 CHARGES D'IMPOTS

Détail de la charge d'impôts (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Charge fiscale liée aux opérations courantes	394 189	349 139	
Produit/charge fiscale lié aux opérations exceptionnelles	0	0	
Impôt société	394 189	349 139	12,9%

6.8 PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Désignation (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
A. Participation aux résultats ⁽³⁾	6 949 781	6 604 000	7 341 421	7 586 075	7 889 060
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	5 027 132	5 653 564	5 558 439	5 630 283	6 397 087
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéficiaires	1 922 648	950 435	1 782 982	1 955 793	1 491 973
B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A. 132-10					
B1. Provisions mathématiques moyennes ⁽¹⁾	236 015 240	236 786 781	240 717 692	240 486 098	237 085 421
B2. Montant minimal de la participation aux résultats	3 517 038	3 361 261	3 691 567	4 218 763	4 569 340
B3. Montant effectif de la participation aux résultats ⁽²⁾	4 469 316	4 305 144	5 047 472	5 410 830	5 711 896
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	2 393 384	3 465 973	3 345 328	3 471 829	4 299 236
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéficiaires	2 075 932	839 171	1 702 144	1 939 000	1 412 659

(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A. 132-10
(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A. 132-10
(3) Dont un montant de 100 M€ de participation aux bénéficiaires qui sera affecté à des contrats en unités de compte

6.9 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2019 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts (en nombre de personnes)	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Cadres	1 816	1 776	2,3%
Non-cadres	948	981	-3,4%
TOTAL	2 764	2 757	0,3%

Les effectifs mentionnés sont hors personnel CNP TI.

6.10 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les éléments ci-dessous, présentent, en cumul, et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération du directeur général et des administrateurs de CNP Assurances, comprenant ceux du président du conseil d'administration.

En 2019

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées par la Société aux administrateurs de CNP Assurances, ainsi qu'au président du conseil d'administration et au directeur général se monte à 1 494 947 € (incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature éventuels).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite du directeur général et du président du conseil d'administration, s'élève à 0 €. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 4 434 657 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Indemnités de fin de contrat de travail : aucune indemnité de fin de contrat n'a été versée au directeur général, au président du conseil d'administration et aux administrateurs. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 669 801 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2019 par la Société. Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions de performance n'a été effectuée au profit des administrateurs et des dirigeants de CNP Assurances.

En 2018

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées par la Société aux administrateurs de CNP Assurances, ainsi qu'au président du conseil d'administration et au directeur général se monte à 1 370 832 € (incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature éventuels).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite du directeur général et du président du conseil d'administration, s'élève à 0 €. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 4 194 612 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Indemnités de fin de contrat de travail : aucune indemnité de fin de contrat n'a été versée au directeur général, au président du conseil d'administration et aux administrateurs. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 707 151 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2018 par la Société. Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions de performance n'a été effectuée au profit des administrateurs et des dirigeants de CNP Assurances.

6.11 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Opérations brutes Chiffre d'affaires par secteur géographique (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Variation
France	22 729 436	21 411 500	6,2%
Hors de France	376 876	576 692	-34,6%
<i>Succursale Italie</i>	96 042	81 741	17,5%
<i>Succursale Espagne</i>	409	688	-40,5%
<i>LPS Allemagne</i>	-80	100	-179,7%
<i>Filiale Luxembourg</i>	280 504	494 163	-43,2%
TOTAL	23 106 312	21 988 192	5,1%

6.12 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires TTC des commissaires aux comptes
en 2019
(en milliers d'euros)

Audit	Mazars		PricewaterhouseCoopers	
	Audit	%	Audit	%
Certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	1 244	73%	1 251	71%
CNP Assurances	1 244		1 251	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit ⁽²⁾	452	27%	512	29%
TOTAL	1 696	100%	1 763	100%

(1) Y compris l'audit des annexes IFRS9 et les migrations informatiques

(2) Les « services autres que la consolidation des comptes » recouvrent notamment des prestations liées aux émissions de titres subordonnés, à la revue MCEV®, à la revue Solvabilité 2, à la revue de la traduction de différents rapports, dont le document de référence, et à la revue de la déclaration de performance extra-financière

Note 7 | Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT (en milliers d'euros)	Montants 31/12/2019		Durées de vie résiduelles		
	Engagements reçus	Engagements donnés	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Stratégie de rendement					
IFT Equity					
Achat Call - Put	-8 493 514		693 155	-9 082 748	-103 921
Vente Call - Put		-5 127 956	-466 660	-4 661 296	0
IFT Taux					
Achat Cap	101 485 500		1 665 000	39 384 000	60 436 500
Vente Cap		28 631 500	700 000	26 604 000	1 327 500
Swap					
Receive Swap	7 073 129		1 223 670	3 588 600	2 260 859
Pay Swap		7 302 029	1 232 705	3 615 117	2 454 207
TOTAL REÇUS	100 065 115		3 581 825	33 889 852	62 593 438
TOTAL DONNÉS		30 805 573	1 466 045	25 557 821	3 781 707
IFT EN COURS		69 259 542	2 115 780	8 332 031	58 811 731

Note 8 | Renseignements relatifs aux passifs subordonnés

TSR

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Tiering	Échéance
24/06/2003	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	200	200	4,7825 % jusqu'en 2013 et Euribor + 200 pb à partir du 24/06/2013	Passée	Tier 2	23/06/2023
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	90	90	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 160 pb à partir du 15/11/2016	15/11/2016	Tier 1	Indéterminée
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	93	93	Euribor 3 mois + 70 pb jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160 pb à partir du 15/11/2016	15/11/2016	Tier 1	Indéterminée
14/09/2010	TSR taux fixe/variable	FR0010941484	EUR	750	750	6 % jusqu'en septembre 2020 puis Euribor 3M + 447,2 pb	14/09/2020	Tier 2	14/09/2040
07/04/2011	TSR taux fixe/variable	FR0011034065	GBP	300	353	7,375 % jusqu'en septembre 2021 puis Libor 12M + 448,2 pb	30/09/2021	Tier 2	30/09/2041
07/04/2011	TSR taux fixe/variable	FR0011033851	EUR	700	700	6,875 % jusqu'en septembre 2021 puis Euribor 12M + 440 pb	30/09/2021	Tier 2	30/09/2041
05/06/2014	TSR taux fixe/variable	FR0011949403	EUR	500	500	4,25 % jusqu'en juin 2025 puis reset taux fixe swap 5 ans + 360 pb	05/06/2025	Tier 2	05/06/2045
10/12/2015	TSR taux fixe/variable	FR0013066388	EUR	750	750	4,5 % jusqu'en juin 2027 puis Euribor 3M + 460 pb	10/06/2027	Tier 2	10/06/2047
22/01/2016	TSR taux fixe/variable	FR0013101599	USD	500	445	6 % sur toute la durée du titre	22/01/2029	Tier 2	22/01/2049
20/10/2016	TSR taux fixe/variable	FR0013213832	EUR	1 000	1 000	1,875 % jusqu'en octobre 2022		Tier 3	20/10/2022
05/02/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013399680	EUR	500	500	2,75% jusqu'en 2029		Tier 2	05/02/2029
27/11/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013463775	EUR	750	750	2,00% jusqu'en juin 2030 puis Euribor 3 mois + 300 bp	27/07/2030	Tier 2	27/07/2050
10/12/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013466281	EUR	250	250	0,80% jusqu'en 2027		Tier 3	15/01/2027
TOTAL TSR				6 383	6 381				

EMPRUNTS SUBORDONNES

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Tiering	Échéance
21/06/2004	Emprunt subordonné taux variable	FR0010093328	EUR	250	250	TEC10 + 10 pb cap à 9 %	Passée	Tier 1	Perpétuelle
24/09/2004	Emprunt subordonné taux variable	FR0010093328	EUR	50	50	TEC10 + 10 pb taux global capé à 9 %	Passée	Tier 1	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010167296	EUR	24	24	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) cap à 9 % et floor à 2,75 %	Passée	Tier 1	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010167247	EUR	225	225	6,5 % jusqu'en mars 2008 puis 3 % + (CMS10 * 22,5 %)	Passée	Tier 1	Perpétuelle
27/06/2005	Emprunt subordonné taux variable	FR0010203026	EUR	75	75	7 % jusqu'en juin 2010 puis CMS10 + 30 pb	Passée	Tier 1	Perpétuelle
16/05/2006	Emprunt subordonné taux variable	FR0010318386	EUR	160	160	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 pb (y compris step-up 100 pb à Call Date)	16/05/2036	Tier 1	Perpétuelle
20/12/2006	Emprunt subordonné taux variable	FR0010406082	EUR	108	108	Euribor 3 mois + 95 pb jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195 pb à compter du 20 déc. 2026	20/12/2026	Tier 1	Perpétuelle
18/11/2014	Emprunt subordonné taux fixe	FR0012317758	EUR	500	500	4 % jusqu'en novembre 2024 puis reset taux fixe swap 5 ans + 410 pb	18/11/2024	Tier 1	Perpétuelle
27/06/2018	Emprunt subordonné taux fixe	FR0013336534	EUR	500	500	4,75% jusqu'en 2028 puis reset taux fixe swap 5 ans + 391,4bp	27/06/2028	Tier 1	Perpétuelle
TOTAL EMPRUNTS SUBORDONNÉS				1 892	1 892				
TOTAL PASSIFS SUBORDONNÉS				8 275	8 272				